



Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

8352^e séance

Jeudi 13 septembre 2018, à 10 h 15

New York

Provisoire

Président : M^{me} Haley (États-Unis d'Amérique)

Membres :

Bolivie (État plurinational de)	M. Llorentty Solíz
Chine	M. Wu Haitao
Côte d'Ivoire	M. Adom
Éthiopie	M. Amde
Fédération de Russie	M. Polyanskiy
France	M ^{me} Gueguen
Guinée équatoriale	M ^{me} Mele Colifa
Kazakhstan	M. Umarov
Koweït	M. Alotaibi
Pays-Bas	M. Van Oosterom
Pérou	M. Meza-Cuadra
Pologne	M ^{me} Wronecka
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Allen
Suède	M. Skoog

Ordre du jour

La situation en Somalie

Rapport du Secrétaire général sur la Somalie (S/2018/800)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 15.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Somalie

Rapport du Secrétaire général sur la Somalie (S/2018/800)

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à faire un exposé, à participer à la présente séance : M. Michael Keating, Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie; M. Francisco Caetano Jose Madeira, Représentant spécial pour la Somalie du Président de la Commission de l'Union africaine et Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie; et M^{me} Phumzile Mlambo-Ngcuka, Directrice exécutive chargée de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

M. Madeira participe à la présente séance par visioconférence depuis Mogadiscio.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2018/800, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Somalie.

Je souhaite la bienvenue à M. Keating et lui donne maintenant la parole.

M. Keating (*parle en anglais*) : Ma période de service prend fin la semaine prochaine. Le jour où je suis arrivé à Mogadiscio, en janvier 2016, j'ai tout de suite été conduit dans le bureau du Président pour discuter de la menace des États fédérés de suspendre leur coopération avec le Gouvernement central. Lorsque j'ai quitté Mogadiscio il y a deux jours, le pays se trouvait dans une situation similaire.

Les problèmes structurels qui façonnent la situation politique et la sécurité somaliennes n'ont pas changé, mais cela ne doit pas occulter certains résultats remarquables obtenus au cours des trois dernières années. Il y a eu un transfert pacifique du pouvoir présidentiel avec un résultat qui a été accepté comme légitime. Une nouvelle Chambre haute, représentant les États fédérés, a vu le jour. Le pourcentage de femmes parlementaires est passé de 14 à 24 %, ce qui est un pourcentage plus élevé

que les moyennes africaine et mondiale. Une famine a été évitée en 2017 grâce à la mobilisation nationale, à une meilleure préparation ainsi qu'à la générosité des donateurs et à la rapidité avec laquelle ils ont fourni les fonds. C'est une histoire largement méconnue qui fait honneur à la fois aux Somaliens et à l'ONU.

La carte fédérale est en train d'être complétée. Il y a un an, le HirChébéli a été créé. Il y a eu des succès en matière de prévention et de règlement des conflits. Je viens de franchir les lignes de démarcation pour aller faire des courses à Gaalkacyo, une ville qui était jusqu'à récemment très peu sûre et âprement divisée. D'autres conflits, tels que le conflit entre le Puntland et le Somaliland, ont été évités grâce à l'intense activité diplomatique de l'ONU, de l'Autorité intergouvernementale pour le développement et d'autres acteurs.

Un cadre de lutte contre l'insécurité chronique est en place : l'architecture de sécurité nationale et la solution globale pour la sécurité.

Le plan pour le transfert de la tâche principale de sécurité de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) aux forces somaliennes est en cours d'exécution. Les forces somaliennes viennent de prendre le contrôle du stade emblématique de Mogadiscio et des zones adjacentes.

Un Gouvernement est en place, avec un programme de réformes convaincant, ancré dans le partenariat solide entre le Président Mohamed Abdullahi Mohamed Farmajo et le Premier Ministre Hassan Ali Khayre. Son principal objectif est de rendre le pays plus solvable et plus responsable, étape vers le rétablissement de la pleine souveraineté, la réduction de la dépendance et l'attraction des investissements publics et privés.

Les objectifs fixés par le Fonds monétaire international sont atteints, les recettes intérieures s'accroissent, la gestion des finances publiques s'améliore, la confiance des entreprises se renforce et les perspectives d'apurement des arriérés et d'allègement de la dette se rapprochent.

Des cadres législatifs et institutionnels sont en cours d'élaboration en vue des élections de 2020. De véritables progrès sont réalisés en ce qui concerne la révision de la Constitution. Les États fédérés sont davantage actifs sur un éventail de questions, et les travaux de la Commission technique de négociation de la fédéralisation ont dynamisé le programme du Gouvernement. Un cadre de réconciliation nationale est

en cours d'élaboration afin que tous les acteurs de la société somalienne puissent jouer un rôle s'agissant de répondre aux griefs et de régler les conflits.

Les Somaliens peuvent tirer leur force de ces changements positifs. Cependant, personne ne doit se faire d'illusions sur les défis à venir, dont beaucoup sont structurels.

Les Somaliens sont toujours en proie à une insécurité profonde, à des niveaux élevés de violence qui ont un coût élevé, à des attaques impitoyables des Chabab, à un accès limité à la justice et aux services de base, à une absence de gouvernance locale, à une pauvreté chronique et à un manque de revenus et d'emplois.

Le pays est vulnérable aux aléas climatiques. Il compte 2,6 millions de déplacés. C'est l'un des endroits les plus défavorables au monde pour les femmes, et les perspectives d'éducation, de travail et d'avenir pour les jeunes restent cruellement limitées.

Les atteintes aux droits de l'homme et la privation de ces droits sont courantes, notamment la violence sexuelle, les pratiques traditionnelles néfastes, la limitation de la liberté d'expression et les arrestations et détentions arbitraires, notamment d'enfants. La création d'une commission nationale des droits de l'homme demeure attendue.

Les différends portant sur les frontières, les ressources et les recettes, le partage du pouvoir et les griefs entre les clans et les groupes d'intérêt sont susceptibles de devenir violents et d'entraîner de nouvelles souffrances humaines et de nouveaux déplacements.

L'accord sur le partage du pouvoir, conclu selon la formule 4.5, qui satisfait les intérêts des clans puissants aux dépens des clans plus faibles et des minorités, a permis d'accomplir certains progrès, mais constitue une source de griefs exploitables.

L'état de droit est faible. Un modèle de justice et d'administration pénitentiaire est sur le point d'être adopté, mais les capacités demeurent très limitées. Le Gouvernement n'a pas les moyens de garantir l'application des jugements; trop souvent, la population se tourne plutôt vers les Chabab.

La corruption est systémique, utilisée pour gagner et conserver le pouvoir. Elle pénalise les pauvres, qui sont la majorité. L'opacité des transactions financières qui passent aux mains de nouveaux acteurs reste une caractéristique déterminante de la politique somalienne.

La lutte contre la corruption exige également des changements structurels, à savoir la mise en place et le financement d'institutions judiciaires indépendantes et la nomination de personnes bien formées et compétentes dans la fonction publique.

Les Somaliens sont fiers de leur ascendance clanique, mais le pays ne peut se permettre de laisser l'identité clanique être la seule base pour déterminer les nominations. Les jeunes en particulier méritent des institutions qui fournissent des services.

Le Gouvernement est pleinement conscient de ces difficultés. La question est de savoir s'il sera en mesure de s'y attaquer et si la communauté internationale sera en mesure de lui fournir un appui cohérent, adéquat et opportun pour qu'il y parvienne. Les risques sont nombreux. Quatre se détachent en particulier.

Premièrement, il y a le risque que les Chabab et d'autres extrémistes sapent les progrès réalisés. Bien que l'AMISOM et les forces de sécurité somaliennes soient parvenues à contenir les Chabab, ils restent tenaces. Ils ont recours à des assassinats ciblés, à des engins explosifs improvisés et à l'extorsion de communautés et d'entreprises, notamment à Mogadiscio et dans d'autres villes. La gestion et la réduction de ce risque exigent de porter systématiquement atteinte à l'influence des Chabab ainsi que de renforcer la légitimité et les capacités du Gouvernement. L'un ne fonctionnera pas sans l'autre.

Il est essentiel d'accélérer la mise en œuvre de l'architecture de sécurité nationale et d'investir dans une solution globale pour la sécurité. Ces mesures peuvent faciliter l'adoption d'approches plus cohérentes par les partenaires internationaux, mais le succès dépend avant tout de la mise en œuvre d'accords entre les dirigeants somaliens sur les rôles et tâches en matière de sécurité dans l'ensemble du pays.

Deuxièmement, il y a le risque que les divergences politiques bloquent les progrès, l'adoption de législations clefs et la mise en œuvre du programme de réforme et de sécurité du Gouvernement. Le manque de confiance entre le Gouvernement central et les États fédérés et la récente décision de ces derniers de suspendre leur coopération sont très préoccupants. L'incapacité de rétablir la confiance et la coopération envoie un signal négatif tant aux Somaliens qu'aux partenaires internationaux qui s'efforcent de convaincre des capitales sceptiques que la Somalie est prête à recevoir un appui financier et sécuritaire plus important. Les États fédéraux

doivent saisir l'occasion que leur offre la prochaine réunion du Conseil national de sécurité, qui doit être convoquée par le Président, pour engager un dialogue constructif. En faisant fond sur les progrès accomplis à ce jour, il est possible d'accroître les investissements dans les capacités des États fédérés et de multiplier les activités de sensibilisation et de communication menées depuis le centre. Il devient plus difficile et plus coûteux d'obtenir l'adhésion des principales parties prenantes au programme national – pas seulement des États fédérés, mais aussi des parlementaires, des personnalités influentes au sein des clans, des milieux d'affaires, y compris au sein de la diaspora, et des chefs traditionnels – à l'approche des élections nationales et celles des États fédérés, mais c'est essentiel.

L'atténuation de ce risque requiert une double approche. Les questions fondamentales, y compris sur le partage, l'attribution et la séparation des pouvoirs, la nature de l'État fédéral et les pouvoirs respectifs du Gouvernement fédéral et des gouvernements des États, doivent être traitées dans le cadre de la révision de la Constitution. Les jeunes, les femmes et les minorités doivent être consultés. Il est légitime d'avoir des convictions fortes et des divergences de vues sur le fédéralisme, mais si l'on veut que la culture politique change, ces divergences doivent être réglées par le dialogue, et non par des actions unilatérales. Dans l'immédiat, le plus grand défi qui se pose est de parvenir à des accords politiques qui permettent d'aller de l'avant sans préjuger de l'issue de la révision de la Constitution. Il s'agit notamment de s'entendre sur la loi électorale, l'intégration des forces de sécurité et le partage des ressources et des recettes. Dans ce contexte, la confiance est l'ingrédient clef, malgré les difficultés que cela pose étant donné que les politiciens soupçonnent ou présumant que la principale préoccupation de leurs opposants est de les éliminer ou de les remplacer. Le concept d'opposition patriotique est faible, et les règles du jeu politique sont floues et rudimentaires. Les motions de censure et de destitution, mais aussi les élections sont utilisées de façon abusive pour obtenir des gains politiques et financiers. Elles doivent être revues. Le rôle des politiciens doit être d'accomplir des choses, pas de promouvoir leurs intérêts personnels ou ceux de leur clan. Cela prendra du temps et ne sera possible que si les accords et les processus sont considérés comme légitimes et découlant d'un engagement constructif. La confiance exige le respect des garanties d'une procédure régulière, l'engagement en faveur de la non-violence et la volonté de dialoguer et de faire des compromis dans

l'intérêt général. C'est d'ailleurs le message de départ que j'ai adressé aux dirigeants somaliens.

Le troisième risque, nonobstant l'unité du Conseil, est la fragmentation de la communauté internationale. Il y a plusieurs dimensions à cela. Le programme de réformes politiques, économiques et sécuritaires du Gouvernement sera beaucoup plus efficace si les partenaires travaillent ensemble, sur la base de plans nationaux convenus et de systèmes de gestion efficaces. Cela marche dans certains domaines, et les résultats ont été impressionnants. Je pense notamment à l'aide humanitaire et à l'assistance électorale, ainsi qu'aux réformes économiques et financières. De solides partenariats sont noués grâce à l'ONU et aux institutions financières internationales, et une augmentation de l'appui budgétaire est désormais envisagée, notamment de la part de l'Union européenne et de la Norvège, mais dans d'autres domaines, en particulier la sécurité, des approches plus bilatérales prévalent, ce qui complique les chances de succès.

Un autre domaine dans lequel il faut résister à fragmentation a trait aux modalités du maintien de l'AMISOM dans le pays. L'AMISOM mérite un financement prévisible et un calendrier de retrait clair, fondés sur sa reconfiguration, laquelle dépendra des progrès réalisés dans la lutte contre les Chabab et de la démonstration par la Somalie qu'elle est capable d'assumer ses responsabilités en matière de sécurité. Un départ prématuré de l'AMISOM pourrait être désastreux, mais pour que l'appui à la Mission et aux institutions somaliennes chargées de la sécurité soit durable, il faut que la sécurité de la population s'améliore. Les Somaliens ont pris en main une transition assortie de conditions et l'AMISOM peut contribuer à son succès. Le rôle joué par le Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie (BANUS) devra, pour sa part, évoluer à mesure que la transition progresse. L'examen en cours du BANUS permettra d'ailleurs d'éclairer ce point.

Un autre test de l'unité internationale concerne la vulnérabilité de la Somalie face aux rivalités de ses partenaires, y compris dans le Golfe. Le climat créé par la reprise de l'activité diplomatique dans la Corne de l'Afrique et le rapprochement entre l'Éthiopie et l'Érythrée pourront, je l'espère, se révéler contagieux. Les retombées bénéfiques pourraient inclure l'endiguement ou un règlement plus rapide des conflits entre les Somaliens, y compris des pourparlers entre Hargeysa et Mogadiscio, qui doivent reprendre, et la possibilité de trouver un fondement respectueux sur la

base duquel la Somalie pourra mettre à profit ses liens historiques avec tous ses partenaires et bénéficier de leur appui.

Un quatrième risque est que la population soit de nouveau confrontée à la perspective d'une catastrophe humanitaire. Malheureusement, le risque que cela se produise est élevé, et des millions de personnes se trouvent déjà dans des conditions de vie à peine dignes. Les crises futures résulteront de la combinaison de chocs climatiques, de conflits armés provoqués par les Chabab, de griefs non résolus, de la concurrence pour les ressources naturelles et de la marginalisation systémique de certains groupes. L'objectif doit être de réduire la vulnérabilité des personnes en créant des emplois, en investissant dans l'urbanisation, la gestion de l'eau et l'accès à une énergie propre, et en ajoutant de la valeur à l'énorme potentiel économique du pays, que ce soit dans l'élevage, la pêche, l'agriculture ou les technologies de l'information.

L'avenir de la Somalie est entre les mains des Somaliens. Le Gouvernement le reconnaît, et je lui rends hommage pour sa détermination à rétablir la souveraineté du pays. Toutefois, la volonté politique, à elle seule, ne suffit pas. Les capacités pratiques sont essentielles, comme l'est la promotion d'une politique véritablement inclusive, ce qui est loin d'être facile dans une économie politique marquée par 30 ans de conflits violents, avec des fauteurs de troubles qui profitent de l'insécurité. Le succès dépendra des dirigeants politiques, des chefs d'entreprise, des leaders traditionnels et autres qui œuvrent de concert pour le bien commun, en tirant parti de la richesse potentielle du pays afin de transformer les perspectives de la population, en particulier des jeunes. Le cynisme concernant la possibilité que cela devienne réalité et que les Somaliens puissent trouver une base pour résoudre leurs problèmes a été entamé ces dernières années. Il existe désormais un sens du possible, et non plus seulement de l'impossible. Plus les dirigeants politiques feront preuve d'unité, plus grandes seront les possibilités qui s'offriront aux partenaires internationaux et la responsabilité qui leur incombera d'investir dans toutes les régions du pays et dans ses dirigeants.

Pour terminer, je tiens à remercier le Conseil de son appui continu à la Somalie, à l'Organisation des Nations Unies, à mon équipe et à moi-même. Cela a été un privilège de travailler avec les partenaires internationaux et, surtout, avec les dirigeants et le peuple somaliens.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Keating de son exposé, et, au nom du Conseil, je le remercie de ses services.

Je donne maintenant la parole à M. Madeira.

M. Madeira (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, de cette occasion qui m'est donnée d'informer le Conseil de sécurité de la situation en Somalie. C'est un grand honneur pour moi de le faire à nouveau.

La Somalie est en passe de prendre pleinement en main son avenir. En dépit de défis nombreux et redoutables, la Somalie est sur une trajectoire ascendante, et des progrès réels peuvent être observés dans un certain nombre de domaines critiques. L'évolution du pays vers une paix et une sécurité durables reste possible, grâce aux efforts concertés de son peuple, de ses dirigeants et de ses nombreux amis et partenaires internationaux. Je soulignerai en particulier le solide partenariat de l'Union africaine et de l'Organisation des Nations Unies. La dynamique créée par l'évolution encourageante de la situation dans la région, qui a vu les dirigeants de la Corne de l'Afrique prendre conscience de l'urgence d'instaurer la paix et la stabilité autour d'eux, et adopter des mesures délibérées pour renforcer et mettre à profit les facteurs communs à leurs peuples et unir leurs pays respectifs, crée de nouvelles possibilités de réconciliation, de stabilité, de coopération régionale et d'intégration économique. Cet élan doit être maintenu par la Somalie et son peuple, qui doivent continuer résolument sur la voie sur laquelle ils se sont engagés sous la houlette de leur gouvernement, une voie qui se caractérise par la réconciliation entre les Somaliens, la croissance économique et la prospérité sans corruption, et la sécurité et la stabilité grâce au respect des droits de l'homme, à une vie politique inclusive, au partage du pouvoir et des ressources, et à une répartition équitable des terres. À cet égard, l'Union africaine félicite le Gouvernement fédéral somalien d'avoir inscrit l'inclusivité de la vie politique au cœur de son programme national de réforme en vue de la fédéralisation et de la révision de la Constitution, tel qu'exprimé dans la feuille de route politique sur l'ouverture politique.

Nous nous félicitons des décisions prises lors des réunions du Conseil national de sécurité sur le partage des ressources, l'intégration des forces de sécurité et le plan de transition. Nous considérons avec satisfaction et saluons l'engagement pris par le Gouvernement fédéral somalien d'accélérer la prise des décisions politiques

nécessaires pour s'attaquer efficacement à toutes les questions en suspens qui retardent la finalisation du processus de révision de la Constitution, notamment l'officialisation du statut des États fédérés auprès du Conseil national de sécurité, le partage des ressources et du pouvoir entre le Gouvernement fédéral et les États fédérés, le fédéralisme budgétaire, le partage des responsabilités dans le domaine de la justice et de la sécurité, l'état de droit, le système de représentation politique et l'application d'un modèle convenu, transparent et crédible. La création du Comité technique de négociation de la fédéralisation, chargé de faire avancer les négociations sur les piliers fondamentaux de la stabilité à long terme, y compris le modèle de partage des ressources électorales et la répartition des pouvoirs à l'appui des accords politiques au niveau des dirigeants, est un pas décisif vers une paix durable dans ce pays.

Le Président Farmajo et son gouvernement, ainsi que les dirigeants de la Somalie tant au niveau national qu'au niveau des États fédérés, ont ouvert la voie à la tenue d'une élection basée sur le principe « une personne, une voix », comme le prévoit la Constitution provisoire somalienne. Nous devons continuer d'encourager et d'appuyer les dirigeants qui s'efforcent de mettre en œuvre et de clarifier toutes les autres questions en suspens à cet égard, telles que l'adoption de la loi électorale, la poursuite de l'enregistrement des partis politiques, la mise au point des amendements à la Constitution y relatifs, l'amendement de la loi relative aux partis politiques, la garantie de l'inclusivité, notamment pour assurer la représentation équitable des femmes, des personnes déplacées et des groupes minoritaires, des jeunes et des défavorisés, dans les processus de décision.

Des progrès considérables ont été accomplis dans la réalisation de l'allègement de la dette, qui donnera à la Somalie la possibilité d'avoir accès à des financements internationaux à des conditions favorables et d'accroître ses ressources financières. Nous saluons vivement ces efforts et félicitons les Somaliens pour cette réalisation exceptionnelle.

Les progrès en Somalie n'ont jamais été faciles et ne peuvent être tenus pour acquis. Le Gouvernement opère dans un environnement instable, utilisant des outils très fragiles et gérant des institutions extrêmement faibles. Les dividendes de la paix accumulés grâce aux efforts soutenus des Somaliens et de leurs partenaires sont constamment menacés et entravés par la méfiance, la dynamique clanique, les discours idéologiques

extrémistes, les divisions politiques, l'insurrection, la concurrence effrénée pour le pouvoir et les ressources, la violence de l'extrémisme et les atrocités commises par les Chabab.

La crise politique actuelle en Somalie exerce une pression inhabituelle sur la cohésion du Gouvernement fédéral et des États fédérés. Je crois en la sagesse et en la capacité des dirigeants somaliens à relever ce nouveau défi en continuant à se concentrer sur leurs objectifs et à faire preuve d'unité de vues en maintenant un dialogue sur le long terme dans un esprit de partenariat, de communautés d'intérêts et de compromis mutuels. Nous devons toutefois continuer d'appuyer ces efforts et être prêts à intervenir en cas de besoin et à fournir aux parties un appui durable, fiable, rapide, cohérent et dynamique.

S'agissant de la situation en matière de sécurité, la persistance de la violence et des conflits claniques locaux demeure une source de préoccupation réelle. Les Chabab et l'État islamique continuent de maintenir une présence active dans toute la Somalie et de mener des attaques meurtrières. Dernièrement, les Chabab ont réorienté leurs opérations, vers Mogadiscio en particulier. Ce changement crée un réel danger. La Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) reste prête à collaborer avec les forces de sécurité nationales somaliennes, qui ont pris la relève de la force de stabilisation de Mogadiscio. De même, au-delà de Mogadiscio, les Chabab continuent d'utiliser des engins explosifs improvisés, notamment des engins explosifs artisanaux et télécommandés, et dressent des embuscades, en particulier le long des principales voies d'approvisionnement. L'impact des Chabab sur la liberté de circulation continue de limiter les mouvements des troupes de l'AMISOM, des forces nationales somaliennes et des civils, ainsi que des acteurs humanitaires.

Pour faire face à la menace des Chabab, il faudra en fin de compte achever la mise en place du Dispositif national de sécurité et progresser sur la voie d'une approche globale en matière de sécurité. À cet égard, l'AMISOM continuera d'appuyer ces cadres et les réformes de sécurité nécessaires requises par le Gouvernement fédéral.

Alors que la Somalie traverse une période d'apprentissage, nous ne devons pas perdre de vue les progrès réels réalisés par le Gouvernement fédéral et, je me dois d'ajouter, dans un court laps de temps. Au cours des derniers mois, nous avons assisté à de véritables tentatives de réforme de la défense de la part

du Gouvernement fédéral. Des progrès notables ont ainsi été accomplis en ce qui concerne l'enregistrement biométrique, la réforme des états de paie et l'évaluation récente de l'état de préparation opérationnelle des forces régionales menée par la composante police de l'AMISOM.

En outre, le mois dernier, nous avons assisté à des changements substantiels dans l'appareil de sécurité et à une véritable tentative d'améliorer la parité des sexes dans ses rangs supérieurs avec la nomination de la générale de brigade Zakia Hussein Ahmed comme première Directrice adjointe de la police en Somalie. L'AMISOM se félicite de ces changements importants et attend avec intérêt de travailler en étroite collaboration avec les nouveaux chefs de la sécurité pour sécuriser Mogadiscio et améliorer la sécurité en Somalie.

Comme les membres du Conseil en sont pleinement conscients, ces progrès seront essentiels pour transformer l'accord historique sur le Dispositif national de sécurité de 2017, de sa conception à sa mise en œuvre. À cet égard, l'AMISOM se félicite des résultats des réunions du Conseil national de sécurité qui ont eu lieu à Baidoa en juin, appelant à l'achèvement du Dispositif national de sécurité, lequel garantira que les progrès réalisés à ce jour par le Gouvernement fédéral et les États fédérés, ainsi que par l'AMISOM, sur la voie de la transition, se poursuivront. La raison d'être de la transition est de concevoir un cadre propre à renforcer les capacités opérationnelles et institutionnelles des forces somaliennes et à répondre aux besoins des citoyens somaliens, en particulier dans les domaines de la justice, de la gouvernance locale responsable, de la liberté de circulation et de la prestation de services.

Aujourd'hui, je peux affirmer que des progrès ont été réalisés dans la mise en œuvre du plan de transition, mais avant cela, je tiens à rendre hommage aux efforts déployés par le Gouvernement fédéral pour diriger l'équipe chargée de la transition. L'équipe de mise en œuvre continue de se réunir et de planifier régulièrement et a favorisé un partenariat étroit entre l'AMISOM, les planificateurs et ses homologues de l'Armée nationale somalienne. Ce partenariat étroit et cette planification conjointe sont désormais à la base de l'encadrement des forces de sécurité somaliennes par l'AMISOM et, dans les semaines à venir, la planification sera bientôt confiée aux bureaux régionaux de sécurité dans le cadre de la prochaine étape de transition du Gouvernement fédéral. Il s'agit également d'une étape importante dans la planification de la transition, car les États fédérés

recevront d'urgence le soutien dont ont besoin leurs bureaux régionaux d'appui.

En ce qui concerne la mise en œuvre de la phase pilote, annoncée en juillet au Forum de partenariat sur la Somalie à Bruxelles par S. E. l'Ambassadeur Smaïl Chergui, Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine, l'AMISOM cédera le stade de Mogadiscio. C'est avec une grande fierté que je voudrais informer le Conseil que l'AMISOM a quitté le stade de Mogadishu pour un autre site. Une cérémonie de remise officielle du site aura lieu à une date et selon des modalités convenues mutuellement avec le Gouvernement fédéral somalien et toutes les parties prenantes dès que le Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie aura terminé de dépolluer le stade.

Pour ce qui est des autres sites pilotes, la sécurisation de la principale voie d'approvisionnement reliant Mogadiscio à Baidoa a fait des progrès importants. Beaucoup reste encore à faire, en particulier s'agissant de veiller à ce que les engagements pris lors des deux dernières réunions du Conseil national de sécurité à Mogadiscio et à Baidoa soient honorés, non seulement par le Gouvernement fédéral, mais aussi par les États membres de la Fédération. Le plus important, c'est le soutien financier requis de la part des partenaires internationaux de la Somalie afin que nous puissions atténuer les menaces potentielles à la transition et éviter de compromettre les acquis engrangés par l'AMISOM.

Les six prochains mois seront déterminants pour l'Union africaine et pour l'AMISOM alors que nous nous concentrons sur les tâches essentielles qui nous attendent. À la suite du quatrième examen conjoint de l'AMISOM, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine a renouvelé le mandat de l'AMISOM à sa 782^e réunion ministérielle, comme l'indique son communiqué du 27 juin, qui est maintenant complété par la résolution 2431 (2018) du Conseil.

Les incidences des deux mandats sont considérables. La transformation des opérations de l'AMISOM se poursuit dans l'ensemble de la Somalie tandis que nous planifions notre sortie définitive du pays. S'adaptant aux nouvelles réalités stratégiques et opérationnelles, l'AMISOM est actuellement en phase finale de déploiement de sa composante civile dans l'ensemble de ses secteurs. Son rôle sera d'aider la composante militaire et de police de l'AMISOM à mettre en œuvre le plan de transition et de mettre l'accent sur les efforts de stabilisation et de réconciliation et sur les droits de l'homme. Je salue donc la volonté de la Mission

d'assistance des Nations Unies en Somalie de travailler aux côtés des civils de l'AMISOM qui vont rapidement être déployés dans l'ensemble des États membres de la Fédération.

De même, comme demandé par la résolution 2431 (2018), l'AMISOM a mené dernièrement à terme un examen interne de ses capacités, et je suis heureux d'annoncer que l'examen a été mené en toute transparence, mettant en exergue les réalisations de l'AMISOM enregistrées grâce à ses capacités propres et identifiant les lacunes dans ses trois composantes. Les résultats, y compris la définition d'un modèle pour la reconfiguration de l'AMISOM, serviront de référence pour le prochain concept des opérations de l'AMISOM. Cela permettra aussi de renforcer l'appui à la mise en œuvre de la transition.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Madeira de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Mlambo-Ngcuka.

M^{me} Mlambo-Ngcuka (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord vous remercier, Madame la Présidente, de cette occasion qui m'est donnée de faire un exposé au Conseil sur la visite que j'ai effectuée récemment en Somalie.

À l'instar des orateurs qui m'ont précédée, je crois moi aussi que la Somalie a une occasion qui ne se présente qu'une fois par génération de promouvoir la paix et l'égalité des sexes. Beaucoup des Somaliens avec lesquels je me suis entretenue risquent leur vie pour ne pas laisser passer cette chance. L'un des changements les plus importants en Somalie est la représentation des femmes élues à des fonctions publiques, qui est en train d'augmenter et qui a été appuyée par des mesures spéciales, passant de 14 % à près de 25 % lors des dernières élections législatives, apportant des voix importantes à la politique somalienne et plaçant au centre le combat mené pour mettre fin aux mariages d'enfants et aux mutilations génitales féminines et pour changer les lois discriminatoires envers les femmes.

La participation des femmes en Somalie augmenterait encore plus vite si elle n'était pas laissée à l'appréciation des chefs de clans, qui ont tendance à consolider les inégalités que les lois visent à éliminer. Il faut que beaucoup plus de dirigeants souscrivent à la notion d'égalité des sexes et appuient les femmes en vue d'accélérer les changements cruciaux.

À Baidoa, capitale provisoire de l'État du Sud-Ouest, où le Gouverneur a été un partisan exemplaire des femmes, je me suis entretenue avec 31 députées à l'Assemblée de l'État, qui a le plus grand nombre de femmes députées en Somalie. J'ai perçu l'importance du soutien dont on a besoin les femmes. J'ai pu entendre leur douleur et leur désir de changer l'avenir de leurs enfants et de leurs communautés. Ces femmes et le peuple somalien ont désespérément besoin de l'appui continu de la communauté internationale afin que les efforts qu'ils déploient courageusement ne soient pas vains.

J'ai également vu des changements importants, comme en attestent la révision de la Constitution et les préparatifs des élections de 2020-2021, à commencer par un quota juridiquement contraignant de 30 % pour les femmes. Le Gouvernement du Somaliland a accepté en juin de réserver 20 % des sièges aux femmes aux prochaines élections parlementaires et aux élections des conseils locaux. Je crois fermement que le Conseil de sécurité peut et doit être aux côtés du Gouvernement fédéral et des gouvernements des États tandis qu'ils s'efforcent de promouvoir l'égalité entre les sexes, souvent contre les objections des autorités claniques les plus puissantes. Les voix des femmes somaliennes et d'autres minorités doivent être entendues. Elles doivent être représentées à la table où se prennent les décisions car la Somalie demeure l'un des pays où les femmes et les filles connaissent certaines des pires conditions.

Plus tôt cette année, le Somaliland a emboîté le pas au Puntland en adoptant une loi criminalisant le viol, le mariage forcé, le trafic de personnes à des fins d'esclavage sexuel et le harcèlement sexuel. Même les défenseurs du projet ont été surpris lorsque celui-ci a obtenu 35 des 50 voix du Conseil des sages. Le Gouvernement fédéral a finalement donné son aval à un projet de loi sur les infractions sexuelles, qui doit être maintenant approuvé par le Parlement. Après qu'une fillette de 10 ans est morte après s'être vidée de son sang, le Gouvernement a annoncé qu'il lançait pour la première fois des poursuites contre les mutilations génitales féminines, et il y a un projet de loi pour criminaliser cette pratique. Il s'agit là de d'une évolution encourageante de la situation.

En outre, nous avons été témoins de progrès ces dernières années, notamment la création du premier laboratoire capable de procéder à des tests d'ADN dans les affaires de viol, la publication par le Chef de l'Armée nationale somalienne d'un commandement réaffirmant le principe de tolérance zéro en cas de violence

sexuelle et l'adoption d'une approche traditionnelle de règlement des différends pour encourager les familles à s'adresser aux tribunaux plutôt qu'aux mécanismes informels claniques pour porter plainte pour violences sexuelles. Une femme a été nommée à la présidence de la Commission électorale nationale indépendante. De concert avec l'Union africaine et les femmes de Somalie, nous allons bientôt ouvrir la branche somalienne du Réseau des femmes d'influence en Afrique. Cela aidera à lancer le mouvement des femmes parmi les nombreuses Somaliennes qui désirent ardemment le changement.

Ces réalisations historiques ont besoin de l'appui et de l'attention soutenus du Conseil car les progrès que les Somaliens sont en train d'accomplir ne sont pas irréversibles. Ces lois sont souvent ignorées. Les femmes parlementaires sont souvent marginalisées selon bon vouloir de chefs de clan. Les tribunaux des Chabab condamnent encore les femmes à être lapidées en étant enterrées jusqu'au cou. Dans les tribunaux de droit coutumier, on demande souvent au violeur d'indemniser simplement la famille de la victime ou d'épouser cette dernière. L'impunité pour violence sexuelle est toujours endémique, mais j'espère que le Conseil de sécurité enquêtera sur l'impact qu'ont sur les femmes les efforts en cours visant à lutter contre l'extrémisme violent, l'objectif étant d'identifier les meilleurs moyens de venir en aide aux femmes.

Il y a trois centres de réhabilitation pour les hommes qui quittent les Chabab, mais aucun pour les femmes. Les femmes peuvent jouer un rôle essentiel s'agissant de motiver le désengagement volontaire des membres des Chabab, mais ce travail est souvent une pensée de second plan et souffre de l'absence de ressources. Avec un plus grand appui, les femmes peuvent faire des progrès notables dans ce domaine, et nous sommes disposés à les aider. La Somalie représente également un test important s'agissant des objectifs du Secrétaire général en matière d'égalité des sexes, car le déséquilibre entre les sexes à l'ONU a été remarqué par nos partenaires somaliens.

J'espère que les membres du Conseil superviseront la mise en œuvre des mandats qu'ils ont confiés à la Mission de l'Union africaine en Somalie et à la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie en début d'année, qui comportent de nombreuses références à l'égalité des sexes, et qu'ils appuieront la participation des femmes, non seulement aux élections et aux réformes électorales, mais également aux initiatives de réconciliation nationale et locale, de prévention

de l'extrémisme violent et de réforme du secteur de la sécurité.

De la même manière que j'ai entendu dire à maintes reprises dans la salle du Conseil que la paix ne pouvait être réalisée par des moyens militaires uniquement, je sais que la Somalie ne parviendra pas à réaliser une paix à long terme et une véritable réconciliation sans une contribution, une participation et une reconnaissance générales des femmes. Nous devons appuyer les femmes et les aider à modifier les structures profondément ancrées qui perpétuent les inégalités et l'insécurité. Il faut pour cela une pleine participation des femmes.

Les organisations de femmes somaliennes sont bien structurées, engagées et composées d'activistes, de militantes, d'entrepreneuses, de professionnelles et de patriotes, et elles paient le prix ultime. Pensons à elles alors que nous réfléchissons à un moyen d'appuyer les changements visant à renforcer la sécurité en Somalie. Les femmes affronteront les nombreux problèmes qui se profilent et changeront le cours des choses. En Somalie, le verre est à moitié plein. Nous devons contribuer à le remplir. Je remercie une fois de plus le Conseil de son appui à ONU-Femmes.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Mlambo-Ngcuka de son exposé.

Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la Somalie à participer à la présente séance.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Allen (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie les trois intervenants des exposés très instructifs qu'ils ont présentés aujourd'hui. Je tiens à remercier plus particulièrement M. Michael Keating de ses efforts et de la détermination dont il a fait montre durant cette période historique du processus d'édification de l'État mené par la Somalie pendant qu'il s'occupait de ce dossier exigeant et dynamique. Il s'est montré exemplaire en tant que Représentant spécial du Secrétaire général, et je suis certain que tous les membres du Conseil de sécurité lui souhaitent bonne chance pour l'avenir.

Comme l'a souligné M. Keating, durant les près de trois années qu'il a représenté le Secrétaire général, des progrès réels ont été accomplis en matière de promotion de la paix, de la stabilité et de l'édification de l'État en Somalie. Ceci dit, des problèmes conséquents ont

également marqué cette période et restent sans solution, comme nous l'avons constaté au cours des derniers mois. J'estime que le principal point positif – si l'on commence par les points positifs – est certainement la dynamique régionale globale. Il est exaltant et encourageant d'assister au rapprochement qui se produit dans la Corne de l'Afrique, en particulier, sous l'impulsion de l'Éthiopie et de l'Érythrée.

Je saisis cette occasion pour souhaiter la bienvenue au Conseil au nouvel Ambassadeur de l'Éthiopie et pour rendre hommage à son prédécesseur, qui était un membre très influent du Conseil. Je connais M. Alemu depuis 10 ans; j'ai énormément appris de lui et je le considère comme un ami. C'est pourquoi je tenais à souhaiter la bienvenue au nouvel Ambassadeur et remercier son prédécesseur de tout ce qu'il a fait pour nous ici et pour l'Afrique au Conseil.

En Somalie, je crois que les autres points positifs sont l'accord de principe sur un modèle électoral et le partage des ressources signé en juin, que nous accueillons avec satisfaction et qui doit être mis en œuvre. Les progrès accomplis sur le plan du relèvement économique sont extrêmement encourageants, notamment les initiatives de lutte contre la corruption, les efforts visant à améliorer la gestion des finances publiques et les engagements pris en faveur de réformes ambitieuses dans le cadre du troisième programme du Fonds monétaire international adopté récemment. Nous saluons ces efforts et leurs résultats. Je suis tout à fait d'accord avec M. Keating en ce qui concerne le potentiel économique de la Somalie, qui nécessite évidemment de faire preuve d'engagement politique et de courage pour réussir.

Nous nous félicitons également de l'amélioration absolument nécessaire de la situation humanitaire à la suite d'une intervention humanitaire solide et grâce à des précipitations supérieures à la moyenne. Le relèvement reste cependant fragile. Nous ne devons pas nous laisser aller à la complaisance. La situation reste préoccupante, car 2,6 millions de personnes déplacées ont un besoin urgent d'assistance.

Malheureusement, comme l'ont expliqué les intervenants, des problèmes considérables persistent. Les difficultés politiques actuelles entre le Gouvernement fédéral et les États fédérés doivent être réglées d'urgence. Cela est essentiel dans tous les domaines de l'édification de l'État. Le fait de ne pas relever ce défi limiterait sérieusement les progrès futurs. La coopération entre les parties est nécessaire pour adopter la loi électorale

avant l'échéance de décembre, et en particulier pour régler la dernière question en suspens qui concerne la taille des circonscriptions. Elle est également nécessaire pour achever le processus d'examen de la Constitution et renforcer le système fédéral, ainsi que pour faire avancer la réforme du secteur de la sécurité, qui est vitale. La coopération est donc nécessaire.

Je vais maintenant aborder la question de la sécurité. Je tiens en premier lieu à condamner dans les termes les plus fermes les attaques commises à Mogadiscio les 2 et 10 septembre, et je présente mes sincères condoléances à toutes les personnes touchées. La réforme de la sécurité se trouve à un tournant. La mise en œuvre du Dispositif national de sécurité, notamment l'intégration et l'appui des forces régionales, est essentielle, et il importe d'accélérer les progrès. Le Dispositif national de sécurité est le fondement essentiel d'une transition réussie vers la prise en main de la sécurité par les acteurs somaliens. C'est pourquoi nous accueillons avec satisfaction l'élaboration d'un plan de transition et nous rendons hommage à l'engagement et aux sacrifices constants de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et des pays fournisseurs de contingents dans la lutte contre les Chabab. Il me semble que M. Madeira l'a expliqué très clairement dans son exposé.

Il importe que le plan de transition soit présenté de manière ordonnée et coordonnée, avec la participation étroite de l'AMISOM, des États fédérés et des autres partenaires. Pour répondre aux exigences pratiques dans le cadre de la transition, l'AMISOM doit être reconfigurée en conséquence. Nous devons tous, en tant que partenaires internationaux, jouer notre rôle en coordonnant l'assistance que nous fournissons dans le cadre d'une approche globale des structures de sécurité. M. Keating a souligné une fois de plus la nécessité que nous coordonnions nos efforts pour ne pas nous retrouver dans une situation où nous financerions accidentellement des armées distinctes et privées. Nous devons rassembler une armée, et nous devons veiller à ce que la transition soit financée durablement. Le Royaume-Uni a annoncé au cours des dernières semaines une contribution supplémentaire de 9 millions de dollars au financement de l'AMISOM. J'espère que d'autres appels vont être lancés aujourd'hui autour de cette table en faveur d'un financement prévisible et durable de l'AMISOM, et j'engage instamment tous ceux qui formuleront ces appels à y ajouter des contributions similaires.

Je souhaite la bienvenue à M^{me} Mlambo-Ngcuka à la table du Conseil de sécurité, et j'espère la voir encore plus souvent. Je la remercie sincèrement de son exposé. L'augmentation du nombre de femmes élues au Parlement, qui est passé à 73 en 2016, a marqué un changement important et mérite d'être saluée. Le pays doit faire fonds sur cet acquis pour appuyer et renforcer le rôle des femmes à des postes de décision et de direction en consolidant leur position, ainsi que celle des jeunes, des personnes handicapées, des personnes déplacées et des groupes minoritaires, dans la loi électorale à venir et dans le cadre de l'examen de la Constitution. Je conviens avec M^{me} Mlambo-Ngcuka qu'un développement et une paix durables exigent de promouvoir l'inclusion, et que l'inclusion nécessite d'intégrer les femmes. La législation est importante pour renforcer la protection des femmes et des filles et pour garantir que les auteurs d'agressions seront amenés à rendre des comptes, notamment en cas de violence sexuelle et sexiste. Nous espérons que le projet de loi sur les délits sexuels se concrétisera et nous saluons les progrès accomplis dans le Somaliland.

Globalement, nous estimons avoir basculé du bon côté en Somalie, mais nous ne pouvons nous montrer complaisants. Nous devons poursuivre nos efforts et les accentuer. J'espère que les progrès remarquables et enthousiasmants accomplis dans la Corne de l'Afrique auront un impact en Somalie. L'essentiel est de dialoguer et de coopérer. Tous les dirigeants somaliens doivent travailler de concert et laisser de côté leurs intérêts à court terme au profit de la stabilité à long terme, qui sera beaucoup plus bénéfique sur les plans politique, économique et de la sécurité pour tous les Somaliens. C'est le seul moyen de garantir le maintien de l'appui international.

La Présidente (*parle en anglais*) : Ce n'est pas un matin comme les autres aujourd'hui parce que nous présentons un nouveau venu au Conseil de sécurité, l'Ambassadeur Selassie Amde, de l'Éthiopie. Nous sommes très heureux de l'accueillir. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de la famille du Conseil de sécurité. Il devrait se familiariser avec nos visages parce qu'il va passer tant de temps avec nous qu'il va se lasser de les regarder. Mais nous sommes heureux de l'accueillir et nous lui souhaitons la bienvenue au Conseil.

M. Amde (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Je voudrais souligner à quel point je suis heureux d'être ici aujourd'hui, au Conseil de sécurité, pour la première fois depuis ma nomination en tant que nouveau Représentant permanent de l'Éthiopie auprès de l'Organisation

des Nations Unies. Je me réjouis à la perspective de travailler en étroite collaboration avec chacun des membres du Conseil, et je compte sur leur soutien. Je vous remercie également, Madame la Présidente, de vos aimables paroles de bienvenue. Qu'il me soit en outre permis de noter qu'il est particulièrement opportun que je commence mes travaux par un débat sur la paix et la sécurité en Somalie. En Éthiopie, c'est un sujet qui nous tient beaucoup à cœur.

Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Michael Keating, et le Représentant spécial du Président de la Commission de l'Union africaine et Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie, M. Madeira, de leurs exposés sur les derniers événements survenus en Somalie. Puisqu'il s'agit du dernier exposé de M. Keating, je profite également de cette occasion pour le remercier, au nom de mon gouvernement, de son dévouement au service de la Somalie. Nous avons entretenu avec lui une relation de travail et une coopération d'excellente qualité ces deux dernières années. Nous lui souhaitons plein succès dans ses activités futures. Nous nous réjouissons également de travailler en étroite collaboration avec son successeur, M. Nicholas Haysom, qui est déjà actif dans la région. Nous remercions enfin la Directrice exécutive d'ONU-Femmes, M^{me} Phumzile Mlambo-Ngcuka, de son exposé sur sa récente visite en Somalie, qui a mis l'accent sur le rôle des femmes dans la consolidation de la paix.

Le débat d'aujourd'hui a lieu sur fond de développements importants dans la Corne de l'Afrique. Comme le Secrétaire général le souligne à juste titre dans son rapport (S/2018/800), mon Premier Ministre a effectué sa première visite officielle à Mogadiscio en juin. Ce déplacement a mis en exergue la ferme volonté de l'Éthiopie et de la Somalie de donner une nouvelle dimension à leurs relations. Par la suite, la toute première visite du Président Mohamed Abdullahi Mohamed Farmajo à Asmara a également marqué le début d'une nouvelle ère entre la Somalie et l'Érythrée, avec l'établissement de relations diplomatiques entre les deux pays. Le sommet trilatéral qui a réuni l'Érythrée, l'Éthiopie et la Somalie à Asmara au début du mois et la visite ultérieure des Ministres des affaires étrangères des trois pays à Djibouti ont également annoncé l'ouverture d'un nouveau chapitre dans les relations entre Djibouti et l'Érythrée.

Ces derniers mois, nous avons assisté à une réconciliation ainsi qu'au début du processus de

normalisation des relations entre l'Éthiopie et l'Érythrée, Djibouti, le Soudan et la Somalie. Le rétablissement de la paix au sein de notre région et entre ses membres offre d'ores et déjà la possibilité d'une intégration économique élargie et d'une réponse politique plus globale. Hier, les parties sud-soudanaises ont enfin signé l'accord de paix revitalisé pour le Soudan du Sud, lors du Sommet extraordinaire des chefs d'État et de gouvernement de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) à Addis Abeba. Certes, ce n'est pas le sujet de notre débat d'aujourd'hui, et nous y viendrons le moment venu, mais cela souligne également que le vent du changement qui souffle sur la Corne de l'Afrique a créé un sentiment renouvelé d'espoir et d'optimisme au regard de la paix et de la stabilité régionales.

Nous nous félicitons que la crise politique survenue il y a quelques mois entre le pouvoir exécutif et le Parlement fédéral en Somalie ait été réglée. Cela a entraîné certains développements positifs dans le processus politique global dans le pays. De même, nous avons bien conscience que la situation politique actuelle est dominée par des tensions politiques entre les dirigeants du Gouvernement fédéral et les États fédérés. Nous sommes tout à fait d'accord avec le Secrétaire général qu'il est urgent de trouver des solutions à ces questions par la concertation et le dialogue. Promouvoir la réconciliation locale, régionale et nationale est indispensable pour l'édification de l'État en Somalie. De la même façon, le face à face armé entre forces et milices du Puntland et du Somaliland a dégénéré ces derniers mois. Si la situation n'est pas gérée avec tact, elle risque de compliquer davantage les conditions de sécurité. Dans ce contexte, nous appuyons les efforts de médiation déployés conjointement par l'IGAD et la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie pour parvenir à un règlement négocié de l'impasse concernant le Somaliland et le Puntland.

En ce qui concerne la situation en matière de sécurité en Somalie, nous demeurons très préoccupés par la série d'attaques perpétrées à Mogadiscio et dans d'autres parties du pays par le Mouvement des Chabab et certains éléments de l'État islamique d'Iraq et du Levant. Nous condamnons avec force ces attaques odieuses et continuons d'appuyer avec vigueur et solidarité le peuple et le Gouvernement somaliens dans leur lutte contre la menace que fait peser le terrorisme sur leur pays.

L'instauration rapide du dispositif de sécurité nationale et du plan de transition pour la Somalie déterminera la réussite du transfert aux forces

somaliennes des responsabilités en matière de sécurité, et permettra d'assurer la protection de la population. Dans le même temps, la Somalie a toujours, bien entendu, besoin que la communauté internationale lui apporte un appui soutenu dans ses efforts de relèvement postconflit. À cet égard, nous nous félicitons de l'issue du Forum de partenariat sur la Somalie qui s'est tenu à Bruxelles en juillet, ainsi que du fait que les partenaires ont exprimé leur ferme volonté d'accompagner la quête de paix et de prospérité en Somalie, chacun devant assumer sa part de responsabilité dans cette entreprise. Toutefois, nous soulignons avec force qu'il faut que les engagements soient traduits en actions concrètes et que la cohérence nécessaire des différents appuis fournis à la Somalie par les partenaires soit assurée.

Le rôle de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), qui coopère étroitement avec les Forces nationales de sécurité somaliennes, reste absolument vital. Nous convenons avec le Secrétaire général qu'il est important que l'appui de la communauté internationale soit plus prévisible pour permettre à l'AMISOM de s'acquitter effectivement de son mandat et d'accompagner la Somalie sur la voie de la paix et de la stabilité. Il est indéniable que l'AMISOM a besoin de davantage de multiplicateurs de forces, ainsi que d'autres formes d'appui logistique et financier durables. Le Comité de coordination des opérations militaires de l'AMISOM, qui s'est réuni à Nairobi le mois dernier, a examiné tout un éventail de questions importantes et soulevé des points essentiels qui exigent toute notre attention.

Le fait que le Gouvernement somalien se soit engagé à jouer progressivement un rôle prépondérant dans la sécurité de sa population et à mettre en œuvre des réformes est tout à fait louable. Le Gouvernement a une vision réaliste de la transition assortie de conditions, qui garantit que les gains enregistrés, au prix d'énormes sacrifices, en matière de sécurité ne seront pas annulés. Il mérite tout notre appui.

Enfin, qu'il me soit également permis de souligner que nous espérons – et avons bon espoir – que la réunion de haut niveau consacrée à la Somalie que nous organiserons conjointement avec nos partenaires que sont la Somalie, le Royaume-Uni et l'Italie, durant la semaine de haut niveau, contribuera à maintenir la Somalie parmi les préoccupations internationales et à mobiliser l'appui futur nécessaire pour ses efforts de consolidation de la paix et la poursuite de ses progrès en amont des élections.

M. Llorentty Solíz (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Nous tenons à remercier le Représentant spécial du Président de la Commission de l'Union africaine pour la Somalie et Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie, M. Francisco Caetano Jose Madeira, pour son rapport, ainsi que la Directrice exécutive d'ONU-Femmes, M^{me} Phumzile Mlambo-Ngcuka. À l'instar de mes collègues, j'adresse des remerciements particuliers à M. Michael Keating, non seulement pour le rapport qu'il nous a présenté aujourd'hui, mais aussi pour son engagement, son travail et ses résultats en faveur du bien-être de la Somalie et des buts et principes inscrits dans la Charte des Nations unies. Je me fais également l'écho de mes collègues pour souhaiter la bienvenue au nouveau Représentant permanent de l'Éthiopie, et j'en profite pour rendre hommage à son prédécesseur, l'Ambassadeur Tekeda Alemu. Le nouveau Représentant peut compter sur nous pour tout ce dont il a besoin.

La Bolivie salue les efforts déployés par l'Union africaine, l'ONU et les pays de la région pour instaurer la paix et la stabilité en Somalie et pour contrecarrer les menaces terroristes constantes et en venir à bout. Par ailleurs, nous saluons les efforts déployés par le Gouvernement fédéral somalien pour mettre en place et consolider le processus politique de paix et de réconciliation, dans le plein respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de la Somalie, et en définissant ses priorités en matière de développement, de renforcement de la résilience et de promotion de la transformation socioéconomique.

Nous saluons également les initiatives du Gouvernement fédéral en faveur de la consolidation de la paix, de l'édification de l'État, du renforcement de l'état de droit, de la réforme du secteur de la sécurité et d'autres objectifs fondamentaux, ce qui atteste de son engagement indéfectible à parvenir à la stabilité politique et sociale mais surtout à protéger la population civile.

En ce qui concerne la réforme du secteur de la sécurité, nous voudrions souligner qu'il est impératif que la Somalie s'approprie ce processus, qui doit reposer sur une relation de confiance mutuelle, fondée sur le consensus et l'inclusion, en ce qui concerne aussi bien le Gouvernement fédéral que les États fédérés. À cette fin, il convient de mettre en relief le travail important accompli par la MANUSOM à l'appui du Bureau de la sécurité nationale. Nous estimons qu'il s'agit d'un aspect fondamental pour renforcer les capacités dans le cadre de la démobilisation, de la réintégration et du désarmement

ainsi qu'en matière de gestion efficace des armes et munitions, de sécurité maritime et de renforcement des capacités de la police. À cet égard, nous nous associons aux appels lancés en faveur d'une coordination efficace entre les différents acteurs internationaux afin que tous les efforts de coopération en matière de sécurité soient menés en étroite coordination avec le Gouvernement fédéral somalien.

Sur le plan politique, nous sommes préoccupés par les tensions persistantes entre certains États fédérés et le Gouvernement fédéral. En effet, les rivalités politiques ont une incidence négative sur l'action du Gouvernement et sapent tous les efforts déployés par l'Organisation et la communauté internationale. En ce sens, des progrès notables ont été enregistrés en ce qui concerne la feuille de route politique pour la Somalie, et nous sommes convaincus qu'ils se traduiront par des avantages importants et mutuels pour le Gouvernement fédéral et les États fédérés.

La Bolivie appuie pleinement les efforts déployés par la communauté internationale pour mettre en œuvre des initiatives de médiation et de diplomatie préventive qui permettraient de parvenir à un règlement pacifique et durable du conflit en Somalie. À cet égard, nous tenons à saluer le travail de la Mission de l'Union africaine en Somalie et des membres de son personnel, dont certains ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions.

À cet égard, nous exhortons les parties à recourir à des mécanismes pacifiques pour le règlement des conflits et des différends. Nous soulignons la nécessité de recourir aux moyens politiques, notamment le dialogue sans exclusive. Une paix pérenne passe par des outils politiques pour trouver des solutions politiques.

Le dialogue implique l'apprentissage, la réflexion et la reconnaissance des différences mais aussi des points communs. En outre, le dialogue facilite le relèvement après une crise et peut prévenir l'escalade de la violence pour autant que les priorités et les besoins des parties concernées soient pris en compte.

Par ailleurs, nous sommes vivement préoccupés par les conditions de sécurité qui continuent de se détériorer. Comme plusieurs de nos collègues l'ont souligné, la présence des Chabab, un groupe terroriste, et d'une faction autoproclamée de l'État islamique d'Iraq et du Levant en Somalie mettent en relief la nécessité impérieuse de prendre les mesures qui s'imposent pour contrer ces menaces.

Les attaques asymétriques à l'aide de voitures piégées et d'engins explosifs improvisés, parfois téléguidés, ont fait des centaines de morts et causé d'importants dégâts matériels. L'enlèvement de fonctionnaires gouvernementaux et internationaux, l'enlèvement, le recrutement et l'endoctrinement d'enfants en tant que combattants, ainsi que les violences sexuelles contre les femmes et les filles, en particulier celles qui ont été déplacées de force, constituent également une source de vives préoccupations.

Nous nous félicitons de la coordination entre la MANUSOM et le Programme des Nations Unies pour le développement pour mettre en œuvre des programmes d'appui à la protection des victimes de la violence sexuelle et élaborer des mesures de prévention. La protection des femmes et des enfants est et doit être une priorité.

Enfin, nous sommes convaincus que l'action collective pour faire face aux menaces terroristes et à l'instabilité politique en Somalie doit être robuste et cohérente. La communauté internationale doit continuer à renforcer la coopération en vue de la mise en place de l'architecture de sécurité nationale sur l'ensemble du territoire somalien, afin que, dans un avenir proche, les forces de sécurité somaliennes puissent assumer la pleine responsabilité du maintien de la sécurité de la Somalie et du peuple somalien.

M. Adom (Côte d'Ivoire) : Je voudrais à mon tour joindre ma voix à celle de nos collègues m'ont précédé en saluant la présence parmi nous du nouvel Ambassadeur de l'Éthiopie. En tant que représentant et coordonnateur du groupe des pays africains membres du Conseil de sécurité en vertu du principe de la rotation, je me félicite de pouvoir compter très bientôt sur sa sagesse – ce que peut nous procurer la sagesse éthiopienne démontrée par les récentes initiatives du Premier Ministre éthiopien.

Ma délégation voudrait également remercier M. Michael Keating, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM), pour sa présentation du rapport du Secrétaire général sur la situation en Somalie (S/2018/800). Il peut être assuré que le Conseil a particulièrement apprécié l'énorme travail qu'il a abattu en Somalie et lui souhaite beaucoup de succès dans toutes ses initiatives futures.

Je remercie également pour la qualité de leurs exposés S. E. M. Francisco Madeira, Représentant spécial de la Commission de l'Union africaine en

Somalie et Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie et M^{me} Phumzile Mlambo-Ngcuka, Directrice exécutive d'ONU-Femmes. M^{me} Mlambo-Ngcuka vient de Somalie, où 25 % de femmes viennent d'intégrer l'Assemblée nationale. Cela peut faire pâlir d'envie bon nombre d'États dans le monde. En tout cas le mien voudrait émuler ce qui s'est passé en Somalie. Je n'en dirai pas plus.

L'intervention de ma délégation s'articulera autour des points suivants : l'évolution de la situation politique et sécuritaire, la question des droits de l'homme et la situation économique en Somalie.

S'agissant de la situation politique, la Côte d'Ivoire voudrait noter avec satisfaction les récentes évolutions positives observées dans la Corne de l'Afrique. Elle salue à cet égard les initiatives prises par S. E. M. Abiy Hamed, Premier Ministre éthiopien, visant à renforcer la coopération régionale. Mon pays se félicite également de l'engagement des dirigeants de la Somalie à améliorer les relations bilatérales avec l'Éthiopie et l'Érythrée.

Ma délégation encourage les autorités de ces pays à maintenir cette dynamique et à renforcer davantage leurs relations économiques, diplomatiques et sécuritaires, afin de garantir la stabilité dans la région.

Elle reste toutefois préoccupée par les tensions qui ont conduit les États fédérés suspendre toute collaboration avec le Gouvernement fédéral. Alors que les accords de principe sur le modèle électoral et le partage des ressources naturelles auxquels est parvenu le Conseil national de sécurité, lors de sa séance de juin, laissaient présager une amélioration des relations entre les parties, ce regain de tensions illustre, malheureusement, la fragilité de la situation politique en Somalie.

La Côte d'Ivoire exhorte donc les autorités somaliennes à surmonter leurs divergences. Elle appelle les dirigeants des États fédérés à tirer profit de la réunion du Conseil national de sécurité convoquée par le Président somalien pour le 18 septembre, afin de relancer les discussions sur les sujets de discorde. Ces discussions pourraient permettre de créer un climat de confiance mutuelle et de travailler de manière constructive au renforcement du fédéralisme et à la mise en œuvre de la feuille de route convenue, en prévision des échéances électorales de 2020 et de 2021.

Concernant le volet sécuritaire, ma délégation demeure fortement préoccupée par la précarité de la situation telle que présentée dans le rapport du Secrétaire

général. Outre la persistance des violences inter-claniques, mon pays s'inquiète du regain de tensions entre le Puntland et le Somaliland qui ont entraîné le déplacement d'environ 15 000 personnes. Persuadée que l'option militaire ne saurait être la solution aux désaccords entre les deux États, la Côte d'Ivoire les appelle à privilégier le dialogue comme moyen de règlement de leurs différends. Elle saisit cette occasion pour saluer les initiatives conjointes de l'Autorité intergouvernementale pour le développement et de la MANUSOM, visant à trouver une issue pacifique au conflit entre le Somaliland et le Puntland.

Mon pays demeure, par ailleurs, préoccupé par les activités des groupes terroristes les Chabab et l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) en Somalie. En effet, en dépit de l'intensification des opérations de lutte antiterroriste dans ce pays, force est de constater que les Chabab disposent toujours de capacités opérationnelles pour mener des attaques de grande envergure. Quant à la présence de l'EIIL en Somalie, elle constitue un risque majeur de déstabilisation de la région, voire de tout le continent africain en raison, notamment, de ses liens avec d'autres groupes terroristes tels que Al-Qaida et Boko Haram.

La précarité de la situation sécuritaire en Somalie justifie le maintien des troupes de l'AMISOM dans ce pays et devrait amener la communauté internationale à fournir un appui financier et logistique à deux niveaux : tout d'abord à l'AMISOM, afin de permettre à celle-ci de mettre en œuvre efficacement son mandat, et, ensuite, au Gouvernement somalien, afin d'accompagner le pays dans son processus de réforme du secteur de la sécurité, et permettre la mise en œuvre efficiente du plan de transition, censé faciliter le passage progressif de relais entre l'AMISOM et les forces de sécurité du pays. À cet égard, mon pays appuie l'appel lancé par le Secrétaire général aux États Membres, les invitant à contribuer au financement des fonds d'affectation spéciale pour l'AMISOM et l'Armée nationale somalienne. Il invite, par ailleurs, les autorités somaliennes à redoubler d'efforts pour réaliser des progrès significatifs en matière de partage du pouvoir et de mise en œuvre des arrangements sécuritaires nécessaires à la bonne exécution du plan national de transition.

Ma délégation note avec une vive inquiétude la détérioration de la situation des droits de l'homme en Somalie. En effet, on assiste de plus en plus à l'accroissement du nombre de civils tués, à l'utilisation continue d'enfants soldats par les groupes terroristes, à

des enlèvements, des viols et autres exactions sexuelles. Face à cette situation, la Côte d'Ivoire tient à rappeler aux autorités leur responsabilité de protéger les populations civiles, et à toutes les parties l'obligation de respecter le droit international des droits de l'homme. Convaincu que la reddition de comptes est indispensable à la restauration d'une paix durable et de la stabilité en Somalie, mon pays exhorte les autorités somaliennes à identifier les auteurs de violations des droits de l'homme et à les traduire devant les tribunaux compétents.

Sur le plan économique, la Côte d'Ivoire note avec satisfaction les progrès réalisés par le Gouvernement somalien dans le cadre de la mise en œuvre du programme de référence du Fonds monétaire international. Elle réitère sa conviction, à la lumière de sa propre expérience, qu'il ne saurait y avoir de sortie de crise véritable et de consolidation de la paix sans efforts de reconstruction économique. À l'instar de mon pays, qui a fait ce choix stratégique, les réponses sécuritaires actuelles doivent impérativement s'accompagner d'une stratégie fondée sur la lutte contre la pauvreté et le chômage des jeunes afin d'éviter qu'ils ne succombent à la radicalisation terroriste.

Pour conclure, la Côte d'Ivoire réitère ses remerciements à la MANUSOM, à l'AMISOM, au Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie et à tous les partenaires de la Somalie, pour le soutien multiforme qu'ils apportent aux autorités et au peuple somaliens, dans un environnement difficile.

M. Meza-Cuadra (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous voudrions nous aussi commencer par souhaiter la bienvenue à notre collègue, l'Ambassadeur de l'Éthiopie, et l'assurer de notre pleine collaboration dans l'exécution de ses fonctions. Nous nous félicitons de la convocation de la présente séance, et nous remercions de leurs exposés importants M. Michael Keating, M. Francisco Caetano José Madeira et M^{me} Phumzile Mlambo-Ngcuka. Nous saluons la nomination de Nicholas Haysom comme nouveau Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie, et sommes particulièrement reconnaissants à M. Keating de sa précieuse contribution en faveur de la paix et de la stabilité en Somalie en cette période de transition très complexe.

Le Pérou suit avec préoccupation la situation en Somalie. Les conflits inter-claniques, l'extrémisme violent et les effets néfastes des changements climatiques ont provoqué la grave situation humanitaire dans laquelle se trouvent des millions de Somaliens et l'instabilité

politique qui freine les efforts du Gouvernement fédéral pour reconstruire le pays.

Nous condamnons fermement les attentats terroristes commis par les Chabab et l'EIIL, compatissons avec les victimes et encourageons le Gouvernement à ne pas laisser ces tentatives de saper la paix entraver ses efforts pour parvenir à une paix durable en Somalie. Nous considérons que les efforts visant à bâtir un État fédéral sont importants, notamment les premiers accords touchant le modèle électoral et le partage des ressources naturelles. Nous attendons avec intérêt l'examen de la Constitution et les préparatifs des élections générales en 2020-2021. Nous espérons qu'en reprenant ses activités cette semaine, le Parlement somalien pourra progresser rapidement sur ces questions.

Nous voudrions également souligner qu'il importe de promouvoir la participation active des femmes et des jeunes à la vie politique du pays, ainsi qu'à la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme. À cet égard, nous nous félicitons que le projet de loi électorale pourvoie à une représentation politique accrue des femmes. Comme l'a dit M^{me} Mlambo-Ngcuka, il faut remédier plus efficacement à la situation des femmes et des filles victimes de violences sexuelles. Nous nous félicitons également de la participation de jeunes Somaliens à la Conférence internationale sur les jeunes en vue de la prévention de l'extrémisme violent et du terrorisme et de la lutte contre ceux-ci, organisée en Égypte en mai dernier.

D'autre part, nous soulignons la nécessité de mettre pleinement en œuvre l'architecture de sécurité nationale, qui définit les rôles et les responsabilités des forces fédérales et régionales, ainsi que le plan de transition pour que les autorités somaliennes assument la responsabilité de la sécurité du pays. Nous notons qu'à cette fin, la coordination entre le Gouvernement fédéral et les États fédérés, ainsi que l'appui de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM), du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie (BANUS) et des partenaires internationaux, sont essentiels.

Nous suivons de près l'évolution de la situation dans la sous-région de la Corne de l'Afrique. Nous estimons que la normalisation des relations entre l'Éthiopie, l'Érythrée et, maintenant, la Somalie, devrait contribuer à une intensification des investissements au profit du développement de ces trois pays et de leurs citoyens. Nous pensons qu'il est indispensable que la

communauté internationale renforce son appui à la mise en œuvre du cadre pour la résilience et le relèvement de la Somalie et au plan d'intervention humanitaire de 2018, en fournissant les ressources financières nécessaires.

Je termine mon intervention en soulignant l'action que mènent l'AMISOM, la MANUSOM et le BANUS à l'appui des efforts déployés par les autorités et le peuple somaliens pour instaurer une paix durable malgré les difficultés et défis subsistants.

M. Skoog (Suède) (*parle en anglais*) : Je remercie de leurs exposés de ce matin le Représentant spécial Keating, le Représentant spécial pour la Somalie du Président de la Commission de l'Union africaine, M. Madeira, et la Directrice exécutive Mlambo-Ngcuka. Leurs observations et le rapport du Secrétaire général (S/2018/800) soulignent les progrès politiques considérables qui ont été accomplis en Somalie et dans la région au cours de la période considérée. Ces derniers mois, des faits positifs sont survenus à un rythme stupéfiant dans la région, principalement sous l'impulsion du rapprochement entre l'Éthiopie et l'Érythrée. Le sommet tripartite en Érythrée et la réunion de haut niveau qui s'est tenue la semaine dernière à Djibouti entre les Ministres des affaires étrangères des pays de la région offrent la perspective d'un véritable changement et une possibilité de mettre fin à l'instabilité qui ronge la Corne de l'Afrique depuis bien trop longtemps.

Je saisis cette occasion pour souhaiter la bienvenue, comme d'autres l'ont fait, à notre nouveau collègue d'Éthiopie, et pour réaffirmer combien il importe que nous, le Conseil de sécurité, reconnaissons l'importance historique des décisions prises, particulièrement par l'Éthiopie, ainsi que la dynamique que ces décisions ont créée pour l'ensemble de la région et la façon dont cet esprit d'initiative doit servir de modèle pour de nombreuses autres situations qui sont fréquemment inscrites à notre ordre du jour.

Dans ce contexte, il est impératif que les acteurs somaliens saisissent cette occasion d'opérer un changement historique et important et maintiennent cette dynamique positive pour régler leurs propres conflits internes, en particulier la situation entre le Somaliland et le Puntland, qui s'est détériorée. Nous nous félicitons vivement du programme positif mis au point par le Gouvernement fédéral et des objectifs ambitieux qu'il s'est fixés pour la Somalie.

Il est important qu'un dialogue politique constructif et sans exclusive se poursuive à tous les niveaux à l'heure de s'attaquer aux tâches difficiles qui attendent le pays, en particulier en ce qui concerne la révision de la Constitution, le renforcement du fédéralisme et la préparation des élections générales de 2020-2021, qui constitueront le véritable accord de paix pour la Somalie. La récente détérioration des relations entre les États fédérés et le Gouvernement fédéral sont, à cet égard, une source de grande préoccupation. Nous exhortons toutes les parties prenantes à se réunir au sein du Conseil national de sécurité afin d'examiner les griefs dans le cadre d'un dialogue respectueux. Une collaboration effective entre le Gouvernement et les États fédérés est une condition préalable pour faire avancer le programme de réforme ambitieux du Gouvernement et répondre aux aspirations de la Somalie quant à l'allègement de sa dette et à la promotion de son développement économique.

Nous nous félicitons de l'issue positive du Forum du partenariat sur la Somalie qui s'est tenu en juillet et qui était coparrainé par mon gouvernement, la Somalie et l'Union européenne. Ce fut là une occasion importante de faire le bilan des progrès accomplis et de fixer les priorités pour l'avenir. Le soutien actif de la communauté internationale au développement de la Somalie reste essentiel. Nous félicitons le Gouvernement fédéral de ses réformes économiques ambitieuses, qui ont été couronnées de succès. La poursuite des réformes est fondamentale pour le processus global d'édification de l'État en Somalie ainsi que pour le rétablissement de la confiance à l'égard du Gouvernement. Les efforts doivent désormais être orientés vers la mise en œuvre de réformes plus exigeantes.

Nous nous réjouissons également des mesures prises par le Gouvernement et les États fédérés dans le domaine de la réforme du secteur de la sécurité. Le plan de transition, qui a été adopté, doit être mis en œuvre rapidement et efficacement. À cette fin, un engagement résolu de la part des acteurs somaliens, ainsi que de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), des pays qui lui fournissent des contingents et d'autres partenaires, sera essentiel. Une meilleure coordination de l'appui international est également indispensable. Nous devons reconnaître, toutefois, que le renforcement de la sécurité en Somalie prendra du temps. Nous devons donc continuer de nous attaquer aux défis que rencontre l'AMISOM, notamment en lui assurant un financement suffisant, prévisible et durable.

Nous saluons les efforts déployés par la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) pour faire participer les femmes et accroître leur représentation politique. L'exposé présenté par la Directrice exécutive montre que les questions d'égalité des sexes sont au cœur de la paix et de la sécurité en Somalie. Le Conseil doit appuyer les efforts déployés par le Gouvernement fédéral et les gouvernements des États fédérés pour promouvoir l'égalité hommes-femmes. Un appui dédié doit être accordé à la participation des femmes, non seulement dans le cadre des élections, des réformes électorales et du processus de révision de la Constitution, mais aussi dans celui des efforts visant à promouvoir la réconciliation nationale et locale, à prévenir l'extrémisme violent et à réformer le secteur de la sécurité. À cet égard, la Suède travaille actuellement à la mise en place d'un réseau de femmes pour la médiation en Somalie. Nous nous félicitons des rapports sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes qui permettent d'assurer un meilleur suivi de ces questions. Nous espérons que les rapports futurs comprendront des données ventilées par sexe.

Nous nous félicitons également des rapports sur les risques de sécurité liés aux changements climatiques, car il ne fait aucun doute qu'ils ont une incidence directe sur la stabilité et la sécurité du pays. Nous attendons avec intérêt de recevoir de plus amples informations ainsi qu'une analyse des risques à cet égard. Nous saluons également le cadre pour la résilience et le relèvement que le Gouvernement a mis en place lors du Forum de partenariat sur la Somalie. Ce cadre nous aidera à agir au lieu de réagir face aux menaces liées au climat.

Pour terminer, je voudrais remercier une fois de plus le Représentant spécial du Secrétaire général Michael Keating de son engagement inlassable et de son travail inestimable en faveur du développement de la Somalie. Nous nous félicitons de sa réforme de la MANUSOM et de l'introduction de la solution globale pour la sécurité, qui a ouvert la voie à une approche plus efficace des efforts déployés par la communauté internationale en Somalie. Nous nous félicitons également vivement de l'excellente coopération que nous avons entretenue avec lui et avec son équipe en Somalie et lui souhaitons plein succès dans ses fonctions futures.

M^{me} Gueguen (France) : Je souhaite commencer par remercier nos intervenants pour leurs présentations et saluer, en particulier, M. Michael Keating pour le leadership, la clarté d'esprit et le dynamisme persévérant dont il a fait preuve au cours des presque trois années

passées à la tête de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie. Je salue aussi la participation de la Directrice exécutive d'ONU-Femmes à cette séance. Je m'associe aux mots de bienvenue qui ont été exprimés au nouveau Représentant permanent d'Éthiopie, l'Ambassadeur Taye Atske Selassie Amde.

La stabilité et la sécurisation de la Somalie demeurent une priorité pour la France. Nous en savons, tous, les enjeux pour la sécurité régionale et, au-delà, pour le succès de la lutte contre le terrorisme au niveau mondial. Dans ce cadre, la France attache une importance particulière à la transition progressive de la responsabilité sécuritaire du pays aux forces de sécurité somaliennes. Celle-ci doit s'inscrire dans un échéancier précis et va de pair avec la mise en œuvre de l'architecture nationale de sécurité. En mai dernier, lors de la réunion de haut niveau sur la sécurité en Somalie, nous avons salué la finalisation du plan de transition du Gouvernement fédéral somalien. Il est désormais nécessaire que des progrès soient réalisés dans la mise en œuvre de ce plan dans les zones pilotes. Nous nous félicitons à ce titre du récent transfert de la responsabilité sécuritaire dans le stade de Mogadiscio, qui doit s'accompagner de toutes les garanties nécessaires en matière de sécurité. Bien entendu, cette transition ne peut réussir que si l'architecture nationale de sécurité devient une réalité en Somalie. Sa mise en place doit s'accélérer, notamment dans les différents domaines mis en évidence dans le rapport du Secrétaire général (S/2018/800) : l'intégration des forces régionales au sein des forces de sécurité nationales, la délimitation des responsabilités des différents services de sécurité fédéraux et régionaux ou encore la définition de la chaîne de commandement.

La deuxième clef du succès pour cette transition sécuritaire est la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), qui continue de jouer un rôle de premier plan dans la sécurité de la Somalie, compte tenu de la menace persistante des Chabab, et nous rendons à ce titre hommage à l'engagement des pays fournisseurs de contingents. Pour réussir, nous le savons, l'AMISOM doit être reconfigurée afin de soutenir le plan de transition somalien, comme le Conseil de sécurité l'a demandé dans sa résolution 2431 (2018), adoptée au mois de juillet dernier. Dans ce cadre, si le Conseil a acté le report de la réduction du plafond de troupes de l'AMISOM au mois de février 2019, il reste important de maintenir la trajectoire de retrait progressif, organisé et conditionné de l'AMISOM. Il est également indispensable de respecter les nouvelles échéances fixées dans cette

résolution. Je pense notamment à l'évaluation de l'état de préparation opérationnelle et à l'évaluation technique de l'AMISOM, qui devra examiner l'état d'avancement de la reconfiguration de la Mission.

L'AMISOM doit naturellement continuer à être soutenue tout au long de la transition. Néanmoins, la France considère que l'Union européenne ne peut plus continuer à financer seule les primes de soldats de l'AMISOM. Comme le soulignent les rapports des Envoyés spéciaux de l'ONU et de l'Union africaine sur le financement de l'AMISOM, il est donc aujourd'hui indispensable que de nouveaux partenaires s'engagent pour contribuer au financement de la Mission. Plus globalement, je m'associe pleinement aux remarques qui ont été faites avant moi sur la nécessité pour l'ensemble des partenaires de la Somalie d'améliorer leur coordination, comme cela a été d'ailleurs souligné lors du Forum de partenariat sur la Somalie en juillet dernier à Bruxelles.

La troisième clef du succès, et c'est là le paramètre le plus fondamental, se trouve au plan de l'intégration et de l'unification politiques et économiques du pays. La Somalie doit faire face à des enjeux majeurs, tels que l'approfondissement du fédéralisme, la révision de la Constitution, la préparation des élections de 2020-2021 sur le modèle « une personne, une voix » et la poursuite de l'agenda de réformes économiques. Dans ce cadre, nous nous étions réjouis des conclusions de la réunion du Conseil national de sécurité tenue à Baidoa en juin dernier, qui avait marqué la reprise des discussions entre le Gouvernement fédéral somalien et les États fédérés. Nous sommes, en revanche, préoccupés par le communiqué publié le 8 septembre dernier par les Présidents des cinq États fédérés annonçant la suspension de leur dialogue avec Mogadiscio. Nous appelons donc l'ensemble des acteurs somaliens à reprendre rapidement leur dialogue autour des questions cruciales, telles que la définition du modèle électoral ou le partage des revenus de l'exploitation des ressources naturelles. Nous appelons également à ce que toutes les interférences extérieures dans les affaires somaliennes cessent.

Plus globalement concernant le processus politique, je souhaiterais souligner, à la suite des propos de M^{me} Mlambo-Ngcuka, toute l'importance que la France attache à une participation plus importante des femmes. Nous le savons, la participation pleine et effective des femmes aux processus politiques est une condition indispensable pour garantir une paix et une réconciliation durables.

Enfin, je remercie Michael Keating d'avoir souligné que la Somalie est un exemple de situation vulnérable aux chocs climatiques. C'est une réalité que le Conseil doit avoir à l'esprit et, s'agissant aussi bien de la participation des femmes que de cette question climatique, je m'associe à la suggestion faite par le Représentant permanent de la Suède sur l'utilité pour le Conseil de disposer d'éléments d'analyses sur ces dynamiques de conflits.

Je conclurai mon intervention en soulignant tout l'espoir que suscitent les évolutions régionales récentes, telles que la signature, la semaine dernière, d'un accord de coopération entre le Somalie, l'Éthiopie et l'Érythrée et la tenue hier du Sommet de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, marqué par le retour de l'Érythrée et les consultations qui s'étaient tenues en amont entre les autorités djiboutiennes et érythréennes. Ces évolutions ouvrent de réelles perspectives pour la stabilisation de toute la Corne de l'Afrique et, il faut l'espérer, pour la Somalie également.

M. Wu Haitao (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine remercie le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie, M. Keating, le Représentant spécial du Président de la Commission de l'Union africaine pour la Somalie, M. Madeira, et la Directrice exécutive d'ONU-Femmes, M^{me} Mlambo-Ngcuka, de leurs exposés.

Le mandat de M. Keating prendra bientôt fin. La Chine le félicite vivement pour sa contribution.

La Chine souhaite la bienvenue au nouveau Représentant permanent de l'Éthiopie et félicite l'ancien Représentant permanent pour sa contribution.

La Somalie est un pays important de la Corne de l'Afrique. Ces dernières années, grâce aux efforts concertés du Gouvernement somalien, de l'Union africaine, de l'ONU et de la communauté internationale, la Somalie a accompli des progrès constants et positifs dans la reconstruction de l'État. La Chine appuie les efforts déployés par le Gouvernement fédéral somalien pour promouvoir la réconciliation politique, relever l'économie et améliorer les moyens de subsistance.

Les relations entre les États de la Corne de l'Afrique – Éthiopie, Érythrée, Djibouti et Somalie – n'ont cessé de s'améliorer ces derniers temps, créant ainsi de bonnes conditions pour la paix, la stabilité et le développement régionaux. La Chine se félicite de cette évolution de la situation.

Entre-temps, la Somalie est confrontée à de nombreux défis en ce qui concerne son processus politique et son développement économique et social. La menace que le terrorisme fait peser sur la sécurité régionale persiste. La Somalie a encore un long chemin à parcourir dans ses efforts de reconstruction et de développement. Dans ce contexte, l'ONU et la communauté internationale devraient, sur la base de la situation sur le terrain, appuyer les efforts que déploient les États africains pour résoudre les problèmes africains par des voies africaines et aider la Somalie à reconstruire son État.

Premièrement, sur la base du respect des dirigeants du Gouvernement somalien, il faut poursuivre les efforts pour aider ce dernier à faire progresser la mise en oeuvre de son plan de transition, en mettant l'accent sur la gouvernance, la justice, la police et le renforcement des capacités du secteur de la sécurité. La Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie doit fournir une assistance ciblée dans ces domaines. Les organisations régionales et sous-régionales, telles que l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement, doivent tirer pleinement parti de leur rôle dans la direction des efforts de bons offices et travailler avec la Somalie pour progresser encore dans les domaines de la sécurité et de la reconstruction.

Deuxièmement, il convient de poursuivre les efforts visant à soutenir le Gouvernement somalien dans ses efforts de lutte contre les forces extrémistes antigouvernementales et les organisations terroristes et à aider la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) dans les nouveaux efforts qu'elle déploie pour s'acquitter de son mandat. L'ONU et la communauté internationale doivent envisager de fournir un appui financier stable, prévisible et durable à l'AMISOM et aider les pays fournisseurs de contingents à renforcer leurs capacités afin de lutter plus efficacement contre le terrorisme et de promouvoir la paix et la stabilité en Somalie et dans les régions environnantes.

Troisièmement, il importe d'accroître encore l'aide humanitaire et le soutien au développement économique et social en Somalie afin d'aider le Gouvernement fédéral à relancer l'économie et à améliorer le bien-être de la population. Après de nombreuses années de guerre et de troubles, le développement économique et social de la Somalie est à la traîne. Il y a beaucoup à faire pour renforcer les secteurs de l'agriculture, de l'éducation, de la santé, ainsi que les infrastructures. La communauté internationale doit renforcer son appui

au développement économique et social de la Somalie en y contribuant davantage afin que le peuple somalien puisse jouir d'une vie meilleure.

La paix, la stabilité, le développement et la revitalisation de l'Afrique sont les aspirations à long terme des peuples de ce continent et la responsabilité commune de la communauté internationale. Au début du mois, la Chine a accueilli avec succès le Sommet de Beijing du Forum sur la coopération sino-africaine. Le Forum a adopté deux documents finals importants : la Déclaration de Beijing – Construire une communauté de destin Chine-Afrique encore plus solide, et le Forum sur la coopération sino-africaine – Plan d'action de Beijing (2019-2021).

Il a également lancé de nouvelles mesures visant à approfondir globalement la coopération sino-africaine, dont huit initiatives fondamentales. Les deux parties conviennent de renforcer la coopération en matière de paix et de sécurité. La Chine a décidé de créer un fonds de coopération pour la paix et la sécurité entre la Chine et l'Afrique pour soutenir leur coopération en matière de paix, de sécurité et de maintien de la paix et de la stabilité. En tant que premier mécanisme de financement de la Chine pour la paix et la sécurité en Afrique, le fonds contribuera à mettre en place une plate-forme encore plus efficace pour leur coopération.

La Chine continuera de respecter le principe de sincérité, de résultats concrets, d'amitié et de bonne foi et la quête du bien commun et des intérêts mutuels dans sa coopération avec l'Afrique, et de participer activement à la paix et à la sécurité en Afrique afin d'apporter sa contribution à la paix, à la stabilité et au développement du continent.

M. Van Oosterom (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Keating, l'Ambassadeur Madeira et la Directrice exécutive d'ONU-Femmes, M^{me} Mlambo-Ngcuka, pour leurs exposés, lesquels ont clairement affirmé que la Somalie reste instable et que de nombreux problèmes persistent pour sa population, en particulier les femmes et les filles. J'ai été particulièrement touché par les informations fournies par ONU-Femmes à ce sujet.

Pour relever les défis auxquels sont confrontées les femmes et les filles en Somalie, nous avons besoin d'une plus grande représentation des femmes dans les structures et processus politiques. Nous sommes fermement convaincus que la Somalie dispose désormais d'une occasion unique de faire progresser l'égalité

des sexes dans le cadre du programme de réforme, du processus de révision de la Constitution et de la préparation des élections en 2020.

Nous nous félicitons des progrès accomplis par le Gouvernement fédéral somalien s'agissant des réformes économiques, politiques et du secteur de la sécurité, mais, d'après les intervenants, de nombreux dangers demeurent, à savoir l'extrémisme violent, les conflits armés, l'instabilité politique et les perspectives d'une nouvelle crise humanitaire. À cet égard, je voudrais me concentrer sur trois questions : premièrement, la mise en œuvre du plan de transition; deuxièmement, la nécessité de s'attaquer aux causes profondes; et troisièmement, la protection des civils.

S'agissant de mon premier point, nous exhortons le Gouvernement fédéral et la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) à accélérer la mise en œuvre du plan de transition. Les mois à venir seront déterminants; le succès dépendra des efforts et de la coopération de toutes les parties prenantes concernées – les efforts avant tout des Somaliens eux-mêmes et de l'AMISOM, mais aussi de l'appui de la communauté internationale. Dans ce contexte, nous saluons les vents de changement qui soufflent sur la Corne de l'Afrique. Nous nous félicitons de l'engagement conjoint pris récemment par l'Érythrée et la Somalie de rétablir leurs relations diplomatiques.

Cela m'amène à mon deuxième point. Il est essentiel de s'attaquer aux causes profondes du conflit si nous voulons parvenir à une paix durable. Le renforcement de l'état de droit est essentiel pour remédier à des causes aussi profondes que la corruption et l'impunité. La réforme des forces de sécurité somaliennes, d'une part, est essentielle pour le retrait progressif de l'AMISOM; d'autre part, cela ne sera efficace que dans un cadre judiciaire fort. Le Gouvernement fédéral somalien doit faire montre de progrès réels. Cela comprend la mise en œuvre des ententes conclues plus tôt sur la révision de la Constitution, la fédéralisation et la réforme de l'appareil judiciaire.

Nous demeurons préoccupés par l'impact des changements climatiques et des changements écologiques sur la stabilité de la Somalie. Nous soulignons le point que vient de faire valoir notre collègue suédois. Dans sa résolution 2408 (2018), le Conseil de sécurité a rappelé la nécessité d'évaluer les risques et d'élaborer des stratégies concernant ces facteurs. Nous demandons à l'ONU et au Gouvernement fédéral somalien de faire des progrès à cet égard, et nous attendons avec intérêt

le nouveau rapport du Secrétaire général, qui devrait inclure un exposé sur ces questions.

Cela m'amène à mon troisième point, concernant la protection des civils. Nous sommes réellement préoccupés par le lourd tribut que le conflit continue d'infliger aux civils. Nous demeurons préoccupés par l'ampleur des atteintes et des agressions sexuelles contre les femmes et les jeunes filles. La violence sexiste demeure une préoccupation majeure en matière de protection, en particulier pour les personnes déplacées, qui sont déjà extrêmement vulnérables.

Nous voudrions exprimer notre profonde reconnaissance aux contingents nationaux et internationaux en Somalie. Dans le même temps, nous demandons au Gouvernement somalien et à ses partenaires internationaux de tout mettre en œuvre pour éviter les pertes civiles au cours des opérations. En outre, il est crucial de veiller à ce que le Gouvernement fédéral de Somalie demande des comptes aux auteurs de violences sexuelles. À cet égard, nous saluons l'adoption de la loi sur les infractions sexuelles et nous espérons qu'elle sera rapidement promulguée au niveau fédéral. Je souligne que la responsabilisation est essentielle pour un avenir politique stable.

Pour terminer, nous félicitons le Gouvernement fédéral de Somalie de promouvoir un programme de réforme positif. Des progrès sont certes enregistrés, mais l'ampleur des défis auxquels est confrontée la Somalie reste terrifiante. Ne pas relever un seul d'entre eux pourrait avoir un effet d'entraînement sur les autres, c'est pourquoi il est crucial que toutes les parties prenantes œuvrent de concert et de façon coordonnée. Le Royaume des Pays-Bas continuera de se tenir aux côtés de la Somalie en l'accompagnant sur la voie de la stabilité.

Enfin, je voudrais réitérer notre gratitude au Représentant spécial Keating, qui doit passer le flambeau à la fin du mois. Nous voudrions le remercier de son engagement, de sa persévérance et du leadership dont il a inlassablement fait preuve. Nous admirons son courage, surtout dans ces difficiles circonstances. Nous lui souhaitons plein succès dans ses activités futures, et nous saluons la nomination de M. Nicholas Haysom en tant que nouveau Représentant spécial.

M. Umarov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Nous remercions M. Michael Keating, Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie, de son dévouement, et nous lui souhaitons plein succès dans ses

activités futures. Je suis heureux de revoir M. Francisco Madeira, Représentant spécial du Président de la Commission de l'Union africaine pour la Somalie, que nous avons rencontré à Mogadiscio pendant la visite effectuée en Somalie par le Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 751 (1992) et 1907 (2009) sur la Somalie et l'Érythrée. Nous remercions aussi M^{me} Phumzile Mlambo-Ngcuka, Directrice exécutive d'ONU-Femmes, de son exposé pénétrant et riche d'informations. Enfin, nous souhaitons la bienvenue au Conseil à M. Abukar Dahir Osman, Représentant permanent de la Somalie.

Je voudrais tout d'abord exprimer mes condoléances à la suite de l'attentat terroriste perpétré le 2 septembre par les Chabab à Mogadiscio, qui a fait de nombreux morts, dont des enfants. Ce lâche acte de violence nous rappelle la fragilité de la situation en matière de sécurité dans le pays et l'importance qu'il y a de n'épargner aucun effort pour préserver sa stabilité chèrement acquise.

Nous nous félicitons de la récente dynamique positive dans la Corne de l'Afrique, où nous sommes témoins du rapprochement historique entre les pays de la région, dû à la forte volonté politique de changement affichée par le nouveau dirigeant de l'Éthiopie, et nous félicitons les dirigeants politiques de la région d'avoir lancé et de promouvoir ces changements positifs dans l'objectif de guider leurs nations vers un avenir pacifique et prospère longtemps attendu.

Sur le plan politique, nous prenons acte des progrès accomplis par le Gouvernement somalien dans la relance du dialogue politique de haut niveau avec les États fédérés, renforçant ainsi les processus de réconciliation et l'autorité de l'État partout dans le pays. À cet égard, nous saluons les résultats importants issus de la réunion du Conseil national de sécurité qui s'est tenu à Baidoa en juin, lors duquel les parties sont parvenues à des accords clefs concernant le plan de transition, le partage des recettes et la tenue d'élections suivant le principe « une personne, une voix » en 2020. Nous saluons et appuyons sincèrement le programme de réformes audacieux et global ainsi que la vision de développement du Président Farmajo et du Premier Ministre Khayre, et espérons les voir systématiquement mis en œuvre. Nous appuyons aussi l'initiative visant à mettre en place un système électoral inclusif, avec la participation des femmes, des représentants de la société civile et des minorités nationales. Il est incontestable que les femmes doivent pouvoir contribuer de façon

dynamique au processus de paix et avoir un rôle dans la prise de décisions et dans la mobilisation de la base aux fins d'une action communautaire.

Rechercher le consensus sur ces questions et sur d'autres questions cruciales est important en tant que base pour d'autres progrès, y compris l'achèvement du processus de révision constitutionnelle et de définition du modèle fédéral somalien. Nous encourageons les dirigeants politiques du pays à surmonter leurs divergences de façon constructive et mutuellement bénéfique, dans l'intérêt de la stabilité et du développement durable de la Somalie. Nous saluons aussi les mesures prises par les organes constitutionnels fédéraux pour permettre la tenue d'une assemblée constituante et un processus de révision inclusif pris en main par les Somaliens.

En outre, nous voudrions souligner l'importance d'un appui soutenu et coordonné de la communauté internationale au processus de relèvement et de stabilisation en Somalie. À cet égard, le Forum de partenariat sur la Somalie qui s'est tenu à Bruxelles les 16 et 17 juillet représente une étape importante sur la voie d'un partenariat international renforcé visant à faciliter la mise en œuvre du plan de transition et à renforcer la résilience de la Somalie face aux chocs et aux catastrophes humanitaires.

Sur le plan de la sécurité, nous sommes préoccupés par les menaces persistantes que représentent les Chabab et les groupes qui seraient liés à l'État islamique d'Iraq et du Levant. Nous condamnons tous les actes de violence, y compris les actes de violence sexuelle et sexiste, qui compromettent la situation sécuritaire et humanitaire déjà fragile et le processus de consolidation de la paix.

Nous saluons le rôle de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et nous la félicitons ainsi que les diverses entités des Nations Unies de leur engagement dévoué en faveur de la sécurité de la Somalie. La mise en œuvre rapide de l'architecture de sécurité nationale et du plan de transition, avec l'appui coordonné des partenaires internationaux, sera essentielle.

Dans le même temps, le transfert des responsabilités de l'AMISOM aux forces de sécurité nationale ne doit pas créer un vide sécuritaire. Le renforcement continu des capacités de l'Armée nationale somalienne est essentiel pour une plus grande efficacité. Nous notons avec satisfaction les efforts déployés par le Gouvernement somalien pour régler la question de la

prolifération des armes ainsi que la détermination dont il fait preuve pour renforcer ses capacités en matière de gestion des armes et des munitions. Il y a à peine deux jours, un conseiller à la sécurité nationale du Comité des sanctions nous a dit par visioconférence où en est la question, et nous continuerons de suivre de près le processus, étant donné son importance cruciale pour la sécurité et la stabilité du pays.

Pour ce qui est de la situation humanitaire, nous appelons la communauté internationale à combler le déficit de financement du Plan d'aide humanitaire pour la Somalie afin de remédier à la situation vulnérable des déplacés et aux profondes conséquences du changement climatique. Pour sa part, le Kazakhstan est en train de contribuer à la mise en œuvre du Plan en aidant à atténuer les effets de la sécheresse dans les zones qui en pâtissent sévèrement.

Enfin, nous voudrions souligner l'importance de veiller au redressement économique rapide de la Somalie. À cet égard, nous encourageons le Gouvernement somalien à prendre d'autres mesures concrètes pour mettre en œuvre les réformes fiscales, édifier les institutions et améliorer la performance économique. Nous appelons la communauté internationale à renforcer son appui à la Somalie pour lui permettre de poursuivre son développement et de lutter contre les causes profondes de la crise.

M^{me} Mele Colifa (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Ma délégation voudrait joindre sa voix à celles des autres orateurs qui m'ont précédée pour souhaiter la bienvenue au Conseil de sécurité au nouveau Représentant permanent de l'Éthiopie. Nous remercions de leurs exposés détaillés et édifiants M. Michael Keating, Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie, M. Francisco Caetano Jose Madeira, Représentant spécial du Président de la Commission de l'Union africaine pour la Somalie, et M^{me} Phumzile Mlambo-Ngcuka, Directrice exécutive d'ONU-Femmes.

Je voudrais tout d'abord dire combien ma délégation est consternée par l'attaque perpétrée lundi par le groupe islamique des Chabab contre un édifice public à Mogadiscio, qui a fait six morts et une dizaine de blessés. Nous voudrions exprimer nos condoléances au Gouvernement somalien et aux familles endeuillées.

Malgré certaines améliorations de la situation sur le terrain, enregistrées grâce aux mesures de sécurité prises par le Gouvernement fédéral de Somalie et aux efforts continus de la Mission d'assistance des Nations

Unies en Somalie et de la Mission de l'Union africaine en Somalie, la situation en matière de sécurité à Mogadiscio continue d'être préoccupante. Nous condamnons la menace constante posée par les Chabab et d'autres groupes terroristes, qui constituent la principale menace à la paix et à la sécurité en Somalie, laquelle reste latente dans le centre et le sud du pays, malgré les mesures qui ont été prises.

Notre gouvernement est d'avis que les questions liées à la paix et à la sécurité des États méritent toute la priorité et la considération des Nations Unies, car s'il n'y a pas de paix, il ne peut y avoir de développement, et sans développement, il est difficile de garantir la dignité, l'intégrité et la liberté des êtres humains. Nous appuyons donc pleinement l'élimination des activités terroristes en Somalie, qui constituent le principal obstacle au développement de ce pays.

Cependant, il est également clair que la dimension sécuritaire n'est pas la seule question que nous devons aborder. Le Gouvernement somalien a besoin de l'appui résolu de la communauté internationale pour s'attaquer aux autres causes profondes de la radicalisation, notamment la pauvreté, le manque d'éducation et de possibilités d'emploi et l'extrémisme violent. À cet égard, nous soulignons l'importance que revêt l'appui de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie au processus politique sans exclusive dirigé par le Gouvernement somalien, notamment les bons offices de l'Organisation pour contribuer au règlement de toutes les questions mentionnées dans la résolution 2408 (2018).

Nous sommes préoccupés par la décision qu'ont prise samedi dernier les dirigeants de certaines communautés de suspendre temporairement leurs relations avec le Gouvernement fédéral. Nous estimons que cette décision ne fera qu'accroître la précarité d'une situation politique déjà fragile dans le pays, notamment la pression exercée sur le Gouvernement. Nous accueillons avec satisfaction l'annonce par le Gouvernement fédéral de sa volonté de régler toutes les questions en suspens avec les États fédérés et dans le respect de la Constitution. À cet égard, nous appelons les parties à renouer le dialogue pour continuer de progresser vers la réalisation des priorités fondamentales, notamment la répartition du pouvoir et des ressources, la révision de la Constitution, le fédéralisme budgétaire, les préparatifs des élections selon le principe d'un vote par personne en 2020/2021, l'appui aux forces de sécurité régionales, et la finalisation du modèle fédéral en ce qui concerne la justice et les institutions pénitentiaires.

Enfin, notre délégation est profondément alarmée par la violence sexuelle dont sont victimes les femmes et les filles déplacées, qui sont de ce fait particulièrement vulnérables. Il est essentiel d'améliorer le cadre juridique et les systèmes de protection des droits de l'homme, mais aussi de renforcer les capacités et la légitimité des institutions pour lutter contre l'impunité, ainsi que la responsabilisation des auteurs de violations des droits de l'homme, et de promouvoir la réconciliation.

M^{me} Wronecka (Pologne) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier les personnes qui ont présenté aujourd'hui des exposés riches d'informations. Je félicite en particulier le Représentant spécial, Michael Keating, de son travail acharné et des efforts constants qu'il a déployés durant près de trois ans pour appuyer la consolidation de la paix et l'édification de l'État en Somalie, et je lui souhaite plein succès dans ses entreprises futures. Je félicite également M. Nicholas Haysom de sa nomination en tant que nouveau Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie.

La Pologne salue l'évolution récente des relations diplomatiques dans la Corne de l'Afrique entre l'Éthiopie, l'Érythrée, la Somalie et Djibouti. Nous espérons que ces pays trouveront des solutions pacifiques à leurs différends et parviendront à forger des partenariats nouveaux et durables et à instaurer une coopération économique dont bénéficieront la sécurité régionale et la croissance durable.

S'agissant de la Somalie, la Pologne se félicite des progrès accomplis par le pays à ce jour, mais elle prend également note de la fragilité de la situation. Nous félicitons le Gouvernement fédéral d'avoir adopté un programme de réformes ambitieux. Nous accueillons avec satisfaction l'accord initial sur le modèle électoral, ainsi que le travail en cours en ce qui concerne la loi électorale. Dans le même temps, nous estimons que d'autres processus doivent avancer en parallèle, en particulier la fédéralisation et la finalisation du réexamen de la Constitution qui permettra d'organiser des élections fondées sur le principe d'une voix par personne en 2020 et 2021.

Nous apprécions l'attachement que manifeste le Gouvernement fédéral somalien à la réforme économique, en particulier ses efforts visant à renforcer la discipline budgétaire et à accroître les recettes nationales. Le développement socioéconomique durable est difficile à réaliser sans prendre de mesures concrètes pour éliminer la corruption. À cet égard, nous estimons

que la campagne de lutte contre la corruption lancée par le Gouvernement constitue un progrès.

La situation sécuritaire reste essentielle à la réussite des efforts de relèvement de la Somalie et à son développement. Il est urgent de poursuivre la réforme du secteur de la sécurité et d'avancer sur certaines questions liées au règlement politique, notamment le partage du pouvoir et des ressources, et cela exige que tous les acteurs déploient des efforts concertés. Nous appelons donc le Gouvernement fédéral et le Parlement fédéral, ainsi que les États membres fédérés, à travailler de concert dans l'intérêt du peuple et pour mettre en place l'architecture nationale de sécurité. Nous appelons également la communauté internationale à appuyer les efforts somaliens de manière coordonnée. À cet égard, nous avons beaucoup apprécié le Forum de partenariat sur la Somalie organisé en juillet par les partenaires internationaux, notamment l'Union européenne et la Suède, en collaboration avec le Gouvernement fédéral somalien.

Enfin et surtout, je tiens à souligner qu'il est capital de garantir l'ouverture politique et la participation véritable des femmes aux processus politiques en Somalie. Je suis complètement d'accord avec M^{me} Phumzile Mlambo-Ngcuka, Directrice exécutive d'ONU-Femmes, qui a présenté un exposé aujourd'hui, concernant le fait que les femmes somaliennes peuvent jouer un rôle vital dans la consolidation de la paix et les efforts de réconciliation, en renforçant la résilience, en s'attaquant aux causes profondes des crises et en élaborant des stratégies de lutte contre le terrorisme. Le Conseil doit s'appuyer sur la dynamique positive que nous observons et appuyer les efforts du Gouvernement fédéral et de ceux des États visant à promouvoir l'égalité des sexes et la participation des femmes à la vie politique en Somalie. Nous estimons également que les femmes peuvent jouer un rôle plus important dans la reconstruction et le relèvement économique après les conflits. À cet égard, je tiens à remercier toutes les institutions des Nations Unies présentes en Somalie de promouvoir l'éducation civique et l'égalité des sexes et de mobiliser les jeunes. Nous saluons en particulier l'adoption de la stratégie conjointe de l'ONU et de la Somalie pour la promotion de l'égalité des sexes.

Je termine en remerciant la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, l'ensemble de la famille des Nations Unies et la Mission de l'Union africaine en Somalie, ainsi que les autres acteurs présents sur le

terrain de leurs efforts quotidiens et de leur appui au parcours de la Somalie vers la paix et la stabilité.

M. Alotaibi (Koweït) (*parle en arabe*) : Je tiens en premier lieu à remercier M. Michael Keating, Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie, de son précieux exposé et de tout ce qu'il a fait pour l'Organisation et la Somalie durant ses années de service. Je lui souhaite plein succès dans ses entreprises futures. Je remercie également M. Francisco Madeira, Représentant spécial du Président de la Commission de l'Union africaine pour la Somalie, et M^{me} Phumzile Mlambo-Ngcuka, Directrice exécutive d'ONU-Femmes.

Je vais aborder trois aspects de la question à l'examen aujourd'hui : premièrement, les événements locaux; deuxièmement, les événements régionaux et internationaux; et, troisièmement, le terrorisme et la situation sécuritaire.

Premièrement, en ce qui concerne les événements locaux, nous nous félicitons de l'amélioration des relations entre les diverses institutions nationales en Somalie, notamment les autorités officielles, ainsi que de l'amélioration de la relation avec les États fédérés. Cette amélioration continue a incité la Ligue des États arabes à applaudir à plusieurs événements, notamment le succès de la réconciliation nationale et l'appui au plan national de développement de la Somalie. Cela a été exprimé dans une résolution adoptée par le Sommet de la Ligue des États arabes en avril, laquelle se félicitait également de l'appui apporté à la stabilité en Somalie et demandait aux autres États arabes de soutenir autant que possible le Gouvernement somalien. Lors de la réunion ministérielle de la Ligue des États arabes qui s'est tenue au Caire il y a deux jours, la présidence en exercice du Conseil ministériel a appelé les États arabes à soutenir le Gouvernement somalien élu et à s'efforcer de collaborer avec lui pour promouvoir la paix et le développement en Somalie.

Nous appuyons les efforts déployés par le Gouvernement somalien pour améliorer la situation économique compte tenu des difficultés auxquelles il se heurte. Nous tenons également à rappeler au Conseil que la Ligue des États arabes a invité les organisations et fonds arabes à aider le Gouvernement somalien à améliorer la situation dans tout le pays. Nous réitérons l'appel lancé au Conseil de sécurité pour qu'il maintienne son unité à l'appui de la souveraineté, de la stabilité et de l'intégrité territoriale de la Somalie, tout en lui fournissant l'aide financière et politique dont elle a besoin.

Deuxièmement, en ce qui concerne l'évolution de la situation régionale et internationale, les événements positifs dont nous avons été témoins dans la Corne de l'Afrique représentent d'importants progrès qui contribueront sans aucun doute à asseoir la paix et la sécurité dans la région. Nous nous félicitons des visites mutuelles effectuées par les dirigeants des États de la Corne de l'Afrique, notamment le fait que le Président de la République fédérale de Somalie s'est rendu à Asmara. Nous accueillons tout aussi favorablement la réunion quadrilatérale tenue à Djibouti entre les Ministres des affaires étrangères de la Somalie, de l'Érythrée, de l'Éthiopie et de Djibouti. Tous ces faits nouveaux auront des incidences positives non seulement dans les pays de la Corne de l'Afrique, mais aussi chez leurs voisins.

Le dernier rapport du Secrétaire général sur la Somalie (S/2018/800) fait état de certains événements préoccupants dans la région mais, sachant qu'ils sont moins inquiétants qu'ils ne l'étaient auparavant, nous conservons un optimisme prudent. Nous nous félicitons également du Forum de partenariat sur la Somalie qui s'est tenu à Bruxelles en juillet, avec la participation du Koweït, et qui visait à accompagner le plan de transition de la Somalie et le Dispositif national de sécurité en vue d'organiser des élections d'ici à 2020.

Troisièmement, s'agissant du terrorisme et de la sécurité, les attaques terroristes à répétition contre la capitale somalienne, dont la dernière ne remonte qu'au 2 septembre, sont très préoccupantes. Nous condamnons une fois de plus ces attaques avec la plus grande fermeté, tout comme nous condamnons le groupe terroriste des Chabab, qui est responsable de ces actes odieux. Nous rendons hommage au courage dont font preuve l'Armée nationale somalienne et les contingents de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) pour répondre aux dangers auxquels la Somalie est confrontée et protéger son peuple et ses institutions. Nous saluons leur sacrifice et prions pour tous ceux qui ont perdu la vie.

Nous nous félicitons également de la tendance actuelle s'agissant du transfert des responsabilités de l'AMISOM à l'Armée nationale somalienne, conformément aux recommandations de l'évaluation de l'état de préparation opérationnelle. Par ailleurs, nous accueillons favorablement le lancement du nouveau modèle de police. À la séance du Conseil d'hier (voir S/PV.8349), l'Observatrice permanente de l'Union africaine a déclaré que les efforts conjoints de l'Union africaine et de l'ONU créeraient davantage d'options de

coopération stratégique entre les deux organisations sur le continent africain.

Pour terminer, nous tenons à remercier une fois encore M. Keating et à souhaiter la bienvenue à son successeur, M. Nicholas Haysom. Nous lui souhaitons plein succès dans ses nouvelles fonctions et nous réjouissons à la perspective de travailler avec lui pour l'aider à réussir dans ses travaux et à instaurer une plus grande stabilité en Somalie.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions les intervenants d'aujourd'hui, M. Michael Keating, Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie, M. Francisco Madeira, Représentant spécial du Président de la Commission de l'Union africaine pour la Somalie et Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), et M^{me} Phumzile Mlambo-Ngcuka, Directrice exécutive d'ONU-Femmes. Nous sommes également très heureux de voir que notre nouveau collègue éthiopien est dans la salle aujourd'hui. Nous lui souhaitons plein succès et sommes prêts à travailler en étroite collaboration avec lui au sein du Conseil.

Nous nous félicitons des progrès accomplis entre Mogadiscio et les États fédérés dans le rétablissement de l'État somalien. Dans ce contexte, nous voulons souligner tout particulièrement les progrès réalisés s'agissant de la réforme constitutionnelle, de l'élaboration d'un cadre législatif aux fins d'organiser des élections législatives en 2020 et 2021, et de la signature d'un accord portant sur le partage des recettes tirées des minéraux.

Dans le même temps, nous exhortons tous les acteurs politiques en Somalie à régler leurs divergences par des moyens exclusivement pacifiques. Nous prenons note des efforts de médiation déployés par le Président Farmajo à cet égard, ainsi que ceux de l'Organisation intergouvernementale pour le développement et du Représentant spécial du Secrétaire général. Ces efforts sont d'autant plus importants que les problèmes de sécurité en Somalie demeurent très graves. Les organisations terroristes que sont les Chabab et l'État islamique d'Iraq et du Levant continuent de mener leurs activités subversives sur le territoire somalien, et les autorités somaliennes ont encore beaucoup à faire pour mettre un terme à ces menaces. Des efforts conjoints efficaces sont particulièrement nécessaires dans le cadre des travaux visant à mettre en place un dispositif national de sécurité. La priorité ici est d'assurer le transfert aux Somaliens des responsabilités en matière de sécurité de leur propre pays. À cet égard, nous

tenons à remercier tout particulièrement la Mission de l'Union africaine en Somalie, qui continue d'apporter une énorme contribution à la normalisation de la vie en Somalie. Dans les circonstances actuelles, il importe non seulement d'adapter la Mission à l'évolution de la situation sur le terrain, mais aussi de veiller à ce que sa reconfiguration aille de pair avec la mise en place de structures somaliennes chargées de l'application des lois. Nous sommes prêts à discuter des modalités de financement de l'AMISOM à partir du budget de l'ONU.

Les progrès réalisés dans l'édification de l'État et dans la mise en place d'institutions publiques viables, en particulier sur le front social, n'en sont pas moins importants. Les graves difficultés humanitaires auxquelles se heurte le pays doivent être réglées dans les plus brefs délais. Nous appuyons les appels visant à garantir une participation active des femmes à ce processus.

Les tout derniers faits nouveaux dans la région permettent d'évoquer l'avenir de la Corne de l'Afrique avec espoir. L'élan positif qu'a insufflé la normalisation des relations entre l'Éthiopie et l'Érythrée s'est étendu à l'ensemble du sous-continent. Nous sommes convaincus que les mesures prises par les États de la région, y compris la Somalie, pour rétablir des relations de bon voisinage entre leurs peuples apporteront, à terme, la stabilité et la prospérité espérées. Nous présentons aux pays de la Corne de l'Afrique tous nos vœux de succès sur cette voie, et sommes prêts à les soutenir de toutes les manières possibles.

Je voudrais également remercier M. Michael Keating de son précieux travail sur le dossier somalien au cours des trois dernières années. Nous lui souhaitons plein succès dans toutes ses entreprises futures.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante des États-Unis.

Je remercie le Représentant spécial, M. Keating, de son exposé et du travail dévoué qu'il a accompli au cours des trois dernières années pour promouvoir nos objectifs communs en Somalie. Je remercie également l'Ambassadeur Madeira de ses observations, et je tiens à adresser des remerciements particuliers à M^{me} Mlambo-Ngcuka pour sa présence ici aujourd'hui et pour le travail dont elle s'acquitte pour améliorer la vie des femmes.

La Somalie se trouve à une jonction décisive. Pour la première fois en plus de 20 ans, elle a une véritable occasion d'avancer sur la voie qui lui permettra de se

protéger et d'assurer la sécurité de son propre pays. Cette possibilité, elle l'a acquise au prix fort. Les progrès vers la paix et la stabilité que nous avons constatés ces 10 dernières années sont dus en grande partie aux sacrifices qu'ont consentis les pays qui fournissent des contingents à la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), ainsi qu'aux contributions des partenaires et donateurs internationaux. Les États-Unis respectent et apprécient les sacrifices et investissements consentis par ces pays, et nous rendons un hommage particulier aux soldats qui ont été tués ou blessés au cours de leurs déploiement en Somalie, ainsi qu'aux membres de leurs familles.

Pour que la Somalie puisse tirer parti de l'occasion qui se présente actuellement, il faut que la performance et la responsabilisation de l'AMISOM s'améliorent. Il faut que la participation effective des femmes s'améliore. Nous appelons tous les partenaires à progresser sur la voie de l'application d'une politique de tolérance zéro en matière d'exploitation et d'atteintes sexuelles et, surtout, sur la voie du transfert aux forces de sécurité somaliennes des responsabilités en matière de sécurité. Cela ne sera possible que grâce à un retrait bien pensé et progressif des forces de l'AMISOM en tenant compte des conditions sur le terrain.

Il importe également d'avancer sur la voie politique au cours des prochains mois. À l'instar du Secrétaire général, les États-Unis sont préoccupés par les tensions entre les États fédérés et le Gouvernement fédéral somalien. Ces tensions risquent de porter atteinte aux progrès enregistrés par la Somalie à grand prix. Ce qu'il faut, c'est un esprit de réconciliation. Nous appelons les dirigeants du Gouvernement fédéral et des États fédérés à s'engager dans un dialogue constructif et à tout mettre en œuvre pour désamorcer ces tensions. En outre, il faut accomplir des progrès en ce qui concerne le processus de révision de la Constitution dans la perspective d'élections universelles en 2020 et en 2021.

Nous devrions nous inspirer d'une réflexion faite par M^{me} Mlambo-Ngcuka lors de sa récente visite en Somalie. Elle a déclaré qu'améliorer la Constitution d'un pays était une chance extrêmement rare, qu'il s'agit d'une occasion qui ne se présente qu'une fois par génération. Il s'agit en fait d'une occasion unique d'améliorer la vie de tous les Somaliens. Les dirigeants du pays et tous les acteurs régionaux doivent saisir cette occasion. Il incombe au Conseil de sécurité d'appuyer ces progrès en coopération avec l'AMISOM, la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie et le Gouvernement somalien.

Une Somalie sûre, inclusive et exempte de corruption peut devenir une réalité. De toute évidence, il y aura des défis à relever sur le plan politique et de la sécurité. Toutefois, si nous continuons à faire preuve d'unité dans notre engagement à continuer d'aller de l'avant, je suis convaincue qu'en fin de compte, nous verrons une Somalie prospère où tous les citoyens pourront s'épanouir dans la stabilité et la liberté.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil.

Je donne la parole au représentant de la Somalie.

M. Osman (Somalie) (*parle en anglais*) : Je voudrais vous féliciter chaleureusement, Madame la Présidente, pour l'accession de votre pays, les États-Unis d'Amérique, à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de septembre. Je vous souhaite plein succès dans le cadre de votre présidence.

Je tiens également à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Keating, le Représentant spécial du Président de la Commission de l'Union africaine, M. Madeira, et la Directrice exécutive d'ONU-Femmes, M^{me} Mlambo-Ngcuka, de leurs exposés. Je n'oublie pas non plus mon frère, voisin et collègue, le Représentant permanent de l'Éthiopie, M. Selassie Amde, dont je salue la présence.

Étant donné qu'il s'agit du dernier exposé de notre cher ami M. Keating, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM), je voudrais saisir cette occasion pour le remercier et saluer le rôle important qu'il a joué à l'appui d'évolutions clefs en Somalie ces trois dernières années, notamment le processus électoral, la mise au point d'une solution globale pour la sécurité, son concours à l'architecture de sécurité nationale et au plan de transition et son aide à la Somalie pour surmonter la grave crise humanitaire causée par la sécheresse. Nous lui souhaitons bonne chance pour l'avenir.

Nous nous félicitons également de la nomination par le Secrétaire général de Nicholas Haysom en tant que son nouveau Représentant spécial et Chef de la MANUSOM. M. Haysom peut compter sur notre plein appui et nous lui souhaitons plein succès dans l'exercice de ses fonctions.

La délégation somalienne prend note du rapport du Secrétaire général (S/2018/800) et note avec satisfaction qu'il fait état des progrès accomplis et des

mesures constructives prises par le Gouvernement fédéral somalien. Toutefois, nous voudrions proposer respectueusement qu'à l'avenir, pour maximiser son utilité, le rapport soit restructuré de façon à ce qu'il contienne moins d'informations descriptives et détaillées sur des événements précis et plus d'analyses approfondies des principaux enjeux ainsi que des recommandations et conclusions.

Ces 10 dernières années, nous avons progressé considérablement dans le cadre de nos efforts conjoints et nous avons beaucoup de réalisations à notre compte en ce qui concerne la mise en place de nos institutions étatiques, la prestation de services essentiels à notre peuple, l'enracinement de la démocratie et le respect des droits fondamentaux de tous nos citoyens. Le Gouvernement fédéral somalien demeure convaincu qu'une vie politique inclusive et une gouvernance légitime sont les fondements de tous les autres progrès en Somalie. Le chemin qui mène à cette vision n'est pas toujours facile et ces dernières semaines, les opinions et les points de vue divergents à différents niveaux de l'administration en Somalie ont été mis en lumière au cours du débat sur notre système futur de gouvernance – les structures fédérales – et sur la façon dont les responsabilités seront réparties et financées à différents niveaux de l'administration.

Il s'agit d'années d'apprentissage pour la Somalie et l'émergence de nouvelles formes de gouvernement est souvent un processus tumultueux. Nombre des membres du Conseil qui sont dans cette salle savent que l'histoire de leurs pays a été caractérisée par des différends, des désaccords, des divergences d'idéologies et d'opinions et des débats houleux qui sont à l'origine de leurs gouvernements et de leurs institutions. La Somalie n'est pas différente. À l'instar des membres du Conseil, nous sommes prêts à donner expression à ces débats et à ces divergences, à laisser le temps aux solutions de se dégager et à permettre aux positions de se rapprocher. C'est pour cette raison que le Président de la Somalie, Mohamed Abdullahi Mohamed Farmajo, a invité les États fédérés à une réunion les 17 et 18 septembre pour poursuivre le débat et le dialogue national. Nous exhortons tous les États fédérés à participer à ces discussions pour que nos relations soient forgées par le dialogue, et non par les déclarations et les conférences de presse.

Sur cette toile de fond, des progrès techniques soutenus se poursuivent dans le cadre du Comité technique de négociation de la fédéralisation, qui est chargé de faire avancer les négociations en ce qui

concerne les piliers fondamentaux de la stabilité à long terme, notamment le modèle électoral, le partage des ressources et la répartition des pouvoirs, afin d'appuyer les accords politiques conclus par les dirigeants. Par ailleurs, la Convention constitutionnelle nationale, tenue à Mogadiscio du 13 au 15 mai, a donné le ton et déterminé le rythme à suivre pour que les institutions compétentes au titre de la Constitution fixent les priorités et les échéanciers pour l'achèvement du processus de révision de la Constitution.

Sur le plan de la sécurité, les Chabab représentent toujours une menace grave, car elles ont la capacité de mener des attaques contre le peuple somalien, les institutions gouvernementales et la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM). Je saisis cette occasion pour offrir une prière pour les victimes de l'attentat-suicide perpétré récemment contre des écoles et des bureaux gouvernementaux dans le district de Hodan, dans la capitale, et pour présenter mes sincères condoléances à leurs familles. Vaincre et neutraliser les Chabab doit être une priorité. Non seulement il faut intensifier les efforts de l'Armée nationale somalienne et de l'AMISOM, mais nous proposons en outre au Conseil de sécurité de prendre d'urgence des mesures supplémentaires pour tarir définitivement les sources de financement des Chabab. Nous prions notamment le Conseil de donner son autorisation sans équivoque pour que le Comité des sanctions dispose de suffisamment de ressources et de temps pour déterminer définitivement qui finance les Chabab, qui les approvisionne en armes et comment ces armes et ressources financières entrent sur le territoire somalien.

De notre côté, le Gouvernement somalien s'emploie à lutter contre la tactique la plus utilisée, à savoir les engins explosifs improvisés, en élaborant une stratégie nationale de lutte contre ces engins, qui rassemblera les services gouvernementaux concernés pour se pencher sur l'ensemble du processus permettant de fabriquer, de transporter, d'installer et de faire exploser ces engins à Mogadiscio et dans l'ensemble du pays et pour détecter ces engins et éviter qu'ils ne fassent des victimes. Ce travail important de renforcement des capacités concerne notamment les douanes, les ports et les services de l'ordre et passe par l'élaboration de politiques et de lois et le renforcement de la coordination et de l'échange d'informations entre les institutions de sécurité et les ministères compétents.

Cette année, nous avons également entamé la transition – un processus ambitieux par lequel les

Somaliens s'acheminent vers une souveraineté pleine et entière, l'appropriation nationale et le leadership somalien dans le but de réaliser notre vision d'une nation sûre, démocratique et prospère. Nous poursuivons la mise en œuvre du plan de transition afin de permettre à la Somalie d'assumer la responsabilité de la sécurité sur l'ensemble du territoire national, notamment par le transfert des responsabilités de l'AMISOM aux forces de sécurité somaliennes. Outre la ferme détermination de notre pays, le succès du processus de transition dépendra de l'appui continu de la communauté internationale, et, surtout, du renforcement des capacités de nos institutions nationales chargées de la sécurité. Parallèlement au transfert des tâches de sécurité, nous nous attachons à faire le nécessaire pour mettre en œuvre le pilier économique du processus de transition. Cette tâche sera plus difficile, car elle exigera davantage de temps ainsi que la collaboration soutenue et à long terme de nos partenaires internationaux pendant et après le processus de transition.

Nous pensons que le relèvement économique est la pièce maîtresse de notre administration. Nous avons reconnu très tôt que pour améliorer les infrastructures, renforcer les institutions et garantir le développement économique, nous avons besoin d'un allègement de la dette et d'un accès aux institutions financières internationales. C'est pourquoi nous nous sommes fermement engagés à mener à bonne fin la mise en œuvre du programme de référence du Fonds monétaire international, qui est désormais un objectif stratégique de notre gouvernement. La mobilisation des recettes intérieures est également hautement prioritaire, car nous estimons que des recettes intérieures durables et fiables sont essentielles pour réduire la dépendance à l'égard de l'aide, stimuler le développement économique et fournir des services publics à nos citoyens, ce qui est pour nous un important facteur pour rendre durables les améliorations en matière de sécurité.

Dans le cadre du programme d'assainissement des finances publiques, nous sommes également en train d'examiner les dépenses relatives à la sécurité. Les réformes que nous entreprenons actuellement comprennent une réforme des états de paie dans le secteur de la sécurité, avec l'enregistrement biométrique de tous les agents de sécurité. Nous tenons à renforcer nos systèmes par une bonne gouvernance. Lutter contre la corruption et garantir la transparence sont des priorités essentielles pour mon gouvernement. Il existe une conception nouvelle à cet égard en Somalie. Nous sommes clairement engagés sur la voie d'une

responsabilisation et d'une transparence accrues, et nous avons engagé certaines réformes difficiles, visant à transformer notre nation, qui exigent une responsabilisation à tous les niveaux, tant fédéral que régional. Le Gouvernement fédéral somalien et nos États fédérés sont censés respecter ces normes de gouvernance, et nous sommes déterminés à les aider à atteindre ces objectifs.

En ce qui concerne les droits des femmes, le Gouvernement somalien demeure pleinement attaché à la promotion et à la réalisation de l'égalité pour tous ses citoyens, ainsi qu'à l'autonomisation des femmes. Nous saluons l'action des institutions spécialisées des Nations Unies en Somalie, qui nous ont aidés à améliorer la vie de jeunes filles et de femmes alors que nous sortions d'un long conflit civil. Historiquement, les femmes somaliennes ont joué un rôle important dans le règlement des conflits et sont essentielles à l'instauration d'une paix durable en Somalie. Des décennies de conflit ont alourdi le fardeau qui pèse sur nos femmes et nos filles, mais notre transition après le conflit offre également davantage de possibilités de promouvoir les droits des femmes somaliennes, conformément à notre Constitution et aux lois internationales pertinentes. Par exemple, la révision constitutionnelle en cours a le potentiel d'accroître considérablement l'égalité et l'autonomisation des femmes, aujourd'hui et pour les générations à venir. Notre ministère de la femme et de la promotion des droits de l'homme ouvre donc la voie en réunissant des femmes somaliennes éminentes et fortes à la première conférence nationale des femmes

somaliennes, qui se tiendra à Mogadiscio à la fin du mois d'octobre. La conférence vise à promouvoir la participation effective des femmes à la révision de la Constitution de la Somalie et leur cheminement vers les élections de 2020 et 2021, dans le cadre d'un processus dirigé et pris en charge au niveau national.

Les femmes somaliennes sont très talentueuses, et nous sommes fiers d'elles. Nous voudrions saisir cette occasion pour rendre hommage à M^{me} Asli Hassan Abade, l'une des premières pilotes de chasse d'Afrique, qui a fièrement servi son pays pendant des décennies. Les efforts de mon gouvernement resteront fondés sur le principe selon lequel aucune femme ou fille ne sera laissée pour compte.

Pour terminer, je tiens à réitérer la gratitude du Gouvernement et du peuple somaliens au Secrétaire général, à son Représentant spécial pour la Somalie et à tous les autres pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police pour les sacrifices qu'ils ont consentis en vue d'une paix définitive et durable en Somalie. Je remercie tous nos partenaires de la communauté internationale d'être solidaires de nous pour renforcer les fondements de la paix, de la démocratie et du développement que nous avons établis. À l'avenir, ce rôle doit être élargi pour renforcer la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Somalie. Nous poursuivrons sur la voie de la réalisation de notre vision commune d'une Somalie pacifique, stable et démocratique, qui soit autosuffisante, facteur clef de l'instauration d'une paix et d'une coopération définitives dans la région.

La séance est levée à 12 h 35.